

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for various regions: Ville de Metz (3.90 M), Alsace-Lorraine, Allemagne (3.32 M), France (26 fr), etc.

Visite impériale militaire.

La semaine prochaine s'annonce pour Metz avec une certaine solennité. L'empereur, qui était hier au pays de Colmar pour une manœuvre de montagne, viendra à Metz lundi pour une manœuvre de plaine ou une inspection de forteresse. Sa Majesté fait à l'Alsace et à la Lorraine deux visites uniquement et strictement militaires; il n'a pas été à son palais de Strasbourg, il ne séjournera pas à son château d'Orville.

Les citoyens et les paysans, les commerçants et les industriels, tous ceux en un mot qui font la fortune du pays et qui sont la base de l'édifice conservateur et font en somme la sûreté et la solidité de l'Etat, ceux-là ne comptent plus ou paraissent ne plus compter. L'empereur avait eu la bonté de les habituer à plus de prévenances, et si ses conseillers lui ont fait entendre que la Constitution octroyée au pays n'a pas produit les fruits qu'on en attendait, ils ont eu grandement tort: ce n'est pas au bout de trois ans qu'une Constitution peut produire ses résultats dans une nation, et un salut d'encouragement au peuple, dans la situation délicate où nous sommes, eût marqué une politique prudente et mesurée, eût produit sans aucun doute grand effet.

Autre part, faut-il admettre peut-être que l'empereur, dont la haute intelligence doit être surmenée par tant de choses, n'a pas le temps et qu'il a voulu se borner à une manifestation purement militaire pour rester dans la mentalité du moment et montrer qu'il fait du militarisme la base de son action en Allemagne et en Europe? En ce cas son passage en Alsace et en Lorraine et ses manœuvres avec ses soldats seraient donc tout simplement un acte souverain de sa politique internationale.

Ceux qui désirent voir sa main plus tendue vers le pays même, acceptent cette explication sans oublier toutefois que souvent, dans les années passées, l'empereur a pu, du même coup, faire manœuvrer ses troupes et donner quelque attention à ses sujets, et ceux qui se placent au point de vue conservateur et constitutionnel, se demanderont fatalement pourquoi l'on n'a pas pensé qu'ainsi on pouvait faire tort, aux yeux des immigrés comme des indigènes, à l'idée dynastique et au principe supérieur de l'autorité.

Les députés, par leurs votes, n'ont eu en aucune façon, l'intention de viser personnellement l'empereur et, dans le peuple, personne n'a fait remonter jusqu'à sa personne la responsabilité des incidents divers qui se sont produits. Au contraire; en accusant plus ou moins formellement ses ministres d'Alsace-Lorraine de n'avoir pas toujours très exactement renseigné le gouvernement de Berlin sur les points délicats, l'opinion entendait bien dégager l'empereur lui-même des difficultés et des incidents qui se sont produits: c'est pourquoi l'on s'est abstenu de l'abstention complète en Alsace, presque aussi complète en Lorraine, vis-à-vis de l'élément civil: d'après les plus raisonnables, dans la situation présente, il y a à une erreur de tactique que les conseillers de Sa Majesté auraient dû lui éviter. Ici encore, il faut le reconnaître, on ne rend pas Guillaume II personnellement responsable de son activité trop exclusive pour cette fois en Alsace-Lorraine; mais il n'en est pas moins vrai que cela n'est pas conforme aux idées de rapprochement et d'union que les pangermanistes veulent nous imposer par tous les moyens.

Ces réserves faites et cette expression donnée à la conscience publique, nous souhaitons respectueusement la bienvenue à l'empereur dans notre Lorraine. Il y verra plusieurs hauts fonctionnaires. Le président du département, M. de Gemmingen, s'il est interrogé sur la pensée du pays, ne pourra guère contredire ce que nous venons d'avancer; il ajoutera sans doute que si la Lorraine marque un certain écartement à rester fidèle à ses traditions, à sa langue, à sa religion, elle n'en reste pas moins correcte et loyale, opposée au fond aux idées socialistes et antidynastiques et ouverte aux progrès et aux nécessités de l'avenir.

Et puisque l'élément civil n'aura pas l'honneur d'approcher Sa Majesté et de lui détailler la géographie mentale et politique du pays, que M. de Gemmingen lui dise les respects et les vœux de la Lorraine, sa ferme volonté de servir son particularisme et le dessein de ses représentants de travailler toujours à nous faire obtenir notre place et notre rang dans le concert des Etats allemands: un peuple ne vaut pour l'ensemble d'un empire que ce qu'il vaut pour lui-même dans les limites de ses propres frontières.

rale du budget de la guerre et a voté le traitement du ministre de la guerre.

C'est demain 10 mai qu'auront lieu, en France, les ballottages pour les élections législatives. On continue à croire que la physionomie de la Chambre ne sera guère modifiée.

A la commission des affaires étrangères des Délégations hongroises, le docteur Trama a exposé que l'affiliation de l'Autriche-Hongrie à la Triple Alliance n'exclut pas dans l'intérêt de la monarchie dualiste il y ait un rapprochement amical avec la Russie.

Le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, M. d'Ugroun, a déjà reçu les instructions nécessaires pour demander au gouvernement serbe la restitution des lignes orientales, du matériel roulant, ainsi que le rétablissement du statu quo ante.

Le tsar et la tsarine de Russie feront avant la fin de l'année un voyage en Angleterre. Ils seront accompagnés de leur fille aînée, la grande-duchesse Olga, qui est du même âge que le prince de Galles.

Le grand programme naval du ministre de la marine russe vient d'être approuvé par le cabinet. Cependant, afin de ne pas effrayer la Douma par une demande de crédits de presque 2 milliards de roubles, le programme a été divisé en trois parties de chacune cinq années. La première partie de ce programme sera déposée sur le bureau de la Douma vers la fin de cette année.

Le ministre des affaires étrangères du Mexique s'est plaint auprès des médiateurs de ce que les Américains débarquent des troupes et font d'autres préparatifs militaires à Vera-Cruz en violation de l'armistice. Les médiateurs ont communiqué cette plainte au président Wilson.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

L'impôt de guerre et les étrangers en Allemagne. Carlsruhe, 8 mars. — Une Société anonyme russe qui fait le commerce en Allemagne et qui a une importante succursale dans le grand-duché de Bade, s'est refusée à payer l'impôt de guerre pour sa fortune foncière et les capitaux d'exploitation qu'elle possède en Allemagne. Elle appuie son refus sur les articles 1 et 3 du traité de commerce russo-allemand suivant lesquels les sujets de l'un ou de l'autre pays sont exemptés des impôts de guerre.

FRANCE

La visite des souverains danois. Les souverains danois arriveront à Paris dans l'après-midi du 16. Le président de la République et Mme Raymond Poincaré arriveront d'Éze le matin du même jour. Voici les grandes lignes du programme: Samedi 16 mai. — 3 heures de l'après-midi. — Le roi Christian X et la reine Alexandrine arrivent à la gare du Bois de Boulogne, où ils seront reçus par le président de la République et Mme Poincaré, ainsi que par les hauts dignitaires de l'Etat. Les troupes formeront la haie. 3 heures 30. — Les souverains descendront aux Affaires étrangères. 4 heures. — Les souverains feront une visite officielle au président de la République à l'Élysée. 5 heures. — Visite à l'Hôtel-de-Ville. 8 heures. — Dîner de gala à l'Élysée, suivi d'une soirée théâtrale. Dimanche 17 mai. — Suivant l'exemple du roi et de la reine d'Angleterre, les souverains de Danemark ont réservé la matinée de dimanche. 3 heures. — Le roi et la reine assisteront au cours de Longchamp. 8 heures. — Dîner officiel offert par M. Doumergue au ministère des affaires étrangères. Lundi 18 mai. — 10 heures du matin. — Combat simulé avec artillerie au camp de Satory. Dix avions et deux dirigeables évolueront pendant la manœuvre. Au retour, visite du château de Versailles et déjeuner dans la galerie des Batailles. Il est probable que les souverains dîneront dans l'intimité dans leurs appartements. Le lundi soir, il est possible que le roi et la reine se rendent à l'Opéra, mais il n'y aura pas de gala. Mardi 19 mai. — 10 heures du matin. — Départ des souverains par la gare des Invalides.

L'affaire Rochette.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE MM. CAILLAUX ET MONIS Les trois chambres de la Cour de cassation se sont réunies mercredi, en conseil supérieur de la magistrature, sous la présidence de M. le président Baudouin. Elles ont entendu l'exposé sommaire des faits relevés à l'encontre de M. Bidault de l'Isle. L'audience, qui a eu lieu dans le plus strict huis-clos, commencée à midi, s'est terminée à trois heures. Le conseil se réunira de nouveau le 20 mai, pour entendre le rapport définitif de M. le conseiller Maillet les explications de M. Bidault de l'Isle et la plaidoirie de M. Monard, avocat à la Cour de cassation, qui est chargé de sa défense.

Les fêtes annuelles d'Orléans.

Orléans, 8 mai. — Hier, à midi, du haut de la Tour de Ville, une fanfare d'artillerie a annoncé aux habitants l'anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. Le beffroi a ensuite sonné de quart d'heure en quart d'heure. Dans la cour de l'Hôtel de Ville, pavés et décorés à profusion de drapeaux et de fleurs, et au milieu de faisceaux d'armes et de pièces d'artillerie, est exposé devant la statue de l'héroïne, l'étendard de Jeanne d'Arc, qui garde un piquet militaire.

Toutes les rues sont pavées de drapeaux et d'ornements aux couleurs nationales et locales. Dans la soirée, une retraite militaire a eu lieu. Elle s'est rendue à l'Hôtel de Ville, où elle a déposé au pied de la statue de l'héroïne une palme d'or. Puis a été exécuté l'hymne à Jeanne d'Arc et la soirée s'est terminée par une brillante retraite aux flambeaux.

MAROC

TAZZA. Au moment où l'occupation de Tazza n'est plus question de jours, il n'est pas sans intérêt de signaler l'importance stratégique de ce point qui assurera la jonction des deux Maroc, l'occidental et l'oriental. A 40 kilomètres environ à l'ouest de la Moulouïa, la grande plaine désolée qui sépare les montagnes du Rif des premiers contreforts de l'Atlas se resserre brusquement à la manière d'un entonnoir. Dans cet étranglement s'élève un rocher qui porte une petite ville entourée de jardins: c'est Tazza. Gardienne du couloir qui fait communiquer la Berbérie orientale avec l'occidentale, si minuscule et dérisoire qu'elle soit dans sa couronne d'oliviers et d'orangeiers, cette ville fut une cause de soucis pour bien des sultans; elle préoccupe les tacticiens français depuis trois ans.

Ce n'est pas que les habitants soient terribles, ils sont esclaves, ou presque, et appellent les Français de tous leurs vœux pour obtenir leur délivrance; mais Tazza est comme un fruit dans un buisson d'épines; si on tend brusquement la main pour l'atteindre, on se pique. Si, au contraire, profitant d'un moment de lassitude des tribus guerrières qui l'encerclent on le saisit sans un geste souple et rapide, on mettra peut-être sans combat les adversaires en présence du fait accompli.

Les Chleuhs, qui habitent les deux massifs qui sont comme les murailles du couloir de Tazza, sont en effet spécialement jaloux de leur indépendance. Jamais ils n'ont été soumis à un maître. La difficulté est très grande de pénétrer politiquement ces populations qui s'émeuvent et en tribus et en sous-tribus, sans chefs responsables, sans mandataires officiels.

ÉTATS-UNIS

La perte du « Columbian ».

Nous avons signalé la perte du vapeur « Columbian », qui a pris feu en mer dimanche passé. Le « Columbian », appartenant à F. Leyland and Co., est attaché au port de Liverpool. C'est un vapeur en acier, à hélices, de 5.088 tonnes brut, et a été construit en 1890 à Belfast. Il mesure 442 pieds 0 pouces de long, 45 pieds 2 pouces de large et 31 pieds de profondeur. Ses machines, à triple expansion, développent 433 N. H. P.

Il était parti d'Anvers, pour le compte de la Phoenix Line, en remplacement du steamer « Michigan », qui est actuellement en cale sèche. Il avait un plein chargement de marchandises et son équipage comprenait 40 hommes. Aucun passager n'était à bord. La nouvelle de la catastrophe provoqua à Anvers une grosse émotion, car parmi les hommes de l'équipage il y a deux Anversois, deux jeunes gens, A. Pierre, âgé de 16 ans, demeurant Longue rue Looibroek, 334, fils d'un quartier-maître de la Red Star Line, et J. Dyckmans, demeurant rue Montagne de Pierres, 23. Tous deux sont matelots novices. En outre, un quartier-maître du bord, un certain A. Abel, qui s'était inscrit comme habitant à bord, est peut-être aussi un Anversois. Ces trois hommes ne se trouvent pas sur la liste de réservoirs qui est en la possession de l'agent de la ligne à Anvers.

Il y aurait en tout 35 disparus, dont 19 auraient pu prendre place dans un canot du bord. Un mécanicien a été tué dans une explosion et un marin s'est noyé. Au sujet de 14 hommes on est absolument sans nouvelles.

Une barque contenant 13 hommes et le capitaine a été recueillie par le vapeur « Manhattan »; le capitaine du « Columbian » a raconté que l'incendie a été constaté dimanche à minuit, dans l'écouille n° 5. L'alarme a été aussitôt donnée. Les tuyaux à incendie ont lancé des jets d'eau dans les écouilles, mais, quelques minutes après, il se produisit des explosions terribles qui faisaient sauter la salle des machines. Toutes les écouilles étaient détruites jusqu'à l'appareil de télégraphie sans fil. L'équipage se réfugiait à minuit et demi dans les trois chaloupes et abandonnait le navire, qui, de l'avant à l'arrière, n'était plus qu'une masse de flammes. Le cinquième mécanicien est mort dans une des chaloupes. Le deuxième mécanicien a été tué à la première explosion et l'homme chargé de faire fonctionner la machine auxiliaire s'est noyé au moment où il atteignait une chaloupe.

Deux navires américains croisent sur les lieux du sinistre dans l'espoir de rencontrer la barque qui contient les 19 survivants non encore recueillis.

ALSACE-LORRAINE

Statistique du corps enseignant.

Aux écoles élémentaires publiques d'Alsace-Lorraine on comptait, fin 1913, 3361 instituteurs laïques approuvés et 1412 institutrices laïques. Soit, déduits, au cours de 1913, 31 instituteurs et 10 institutrices; 41 instituteurs et 22 institutrices ont été mis à la retraite; 29 instituteurs et 35 institutrices ont quitté le corps enseignant. Sur les 3361 instituteurs en fonctions à la fin de 1913, 26 étaient âgés de plus de 65 ans, trois âgés de plus de 70 ans. Des 1412 institutrices, 3 étaient âgées de plus de 65 ans, 1 de plus de 70 ans.

L'affectation des recrues.

Selon la Post, les régiments d'Alsace-Lorraine ne comprennent que 700 de soldats du pays. Un quart des recrues alsaciennes-lorraines sont enrôlées dans les troupes cantonnées dans les provinces annexées; les trois autres quarts servent en Prusse. L'administration militaire ne songe pas à modifier cette proportion, ainsi que la chose ressort encore d'une réponse donnée par le ministre de la guerre à la Post de Berlin. C'est, du reste, ce qu'a affirmé le ministre de la guerre au sein de la commission du budget du Reichstag.

CHRONIQUE MESSINE

Les élections municipales.

A coup sûr, ceux-là y voyaient double qui ont remarqué et qui allaient racontant dans les rédactions de journaux libéraux que la discorde régnait dans le camp des indigènes; et ceux-là se sont grossièrement trompés qui escomptaient des dissentiments à la réunion d'hier soir pour faire leurs combinaisons. Pendant les quelques heures que dura cette réunion, pas un mot de division ou d'aigreur, une belle et bonne entente qui est un heureux présage pour le vote de nos concitoyens le 17 et, en général, pour la cause du Groupe lorrain à Metz. Et si la réunion dura quelques heures, ce fut moins à cause d'inutiles palabres qu'en raison des éclaircissements nécessaires donnés par le président et du dépouillement fastidieux du scrutin auquel avaient pris part 162 votants.

M. Jung, adjoint, ouvre la séance dans la petite salle du Terminus en constatant le grand nombre des membres présents qui le salua cordialement et qu'il félicita de l'intérêt ainsi témoigné à la chose publique; il engage chaque Lorrain à faire son devoir, tout son devoir. Intéressé à la réunion comme candidat, M. Jung péda la parole à un non-candidat, M. Prevel qui, désormais, va présider la réunion avec tact et simplicité.

Le rapport de M. Prevel, vice-président, sur les travaux du comité électoral du Groupe lorrain est, de fait, très clair et très succinct; il dit comment ce comité en est arrivé à la proposition d'une liste de 20 membres, liste difficile à établir et où il fallait tenir compte de ces deux principes: Reconnaître le mérite des conseillers sortants qui, en définitive, ont bien rempli leurs mandats et, en second lieu, intuser, dans les proportions voulues, du sang nouveau au Conseil de demain. Le comité électoral a tenu compte de ces différents moments.

M. Prevel ouvre une parenthèse pour relever un reproche fait par les libéraux à M. Jung, qui aurait prétendu que, ne voulant, à aucun prix, briser son union et son homogénéité, le Groupe lorrain refusait de laisser insérer aucun de ses membres sur une liste étrangère au Groupe, en particulier sur la liste libérale. Qu'on nous donne des indigènes autant qu'on voudra, s'écrie M. Prevel, nous ne regardons pas qui les élit, qui nous les fournit.

Passant ensuite à la liste même des 20 membres proposés par le comité électoral, M. Prevel nous dit que, sur les 20 candidats, 15 ont déclaré accepter, en toute occurrence, la candidature; les cinq autres, trois en particulier, se sont déclarés prêts à accepter une candidature si la réunion croyait devoir se rallier sur leurs noms. En terminant, le président fait appel à l'union nécessaire et à la discipline de parti qui, d'un côté, feront accepter aux candidats leur succès ou leur insuccès et aux électeurs le devoir de voter pour la liste établie indépendamment de leurs préférences personnelles. M. Prevel ouvre ensuite la discussion.

M. Nicolas, de l'ancienne commune de Queuleu, voudrait une déclaration de l'assemblée reconnaissant en principe au moins un candidat du Groupe lorrain pour sa section. Il appuie ses revendications sur l'exemple des autres groupes du compromis, sur les hésitations du comité électoral qui, pour un moment, avait consenti à cette distinction en faveur des localités suburbaines, etc.

M. Prevel fait remarquer que l'assemblée générale a statué sur les décisions du comité; or il est acquis que le comité, considérant les intérêts de l'ancienne et nouvelle ville comme une communauté indivise, n'a pas cru devoir faire cette distinction réclamée par M. Nicolas. Mais ce dernier tient à son idée et tente un nouveau retour en faveur d'une consultation de l'assemblée. Avec justice, M. Prevel objecte que le refus qu'il oppose à la demande de M. Nicolas ne signifie pas une mise à l'écart des électeurs de Queuleu: Au contraire, la liste proposée à la décision de l'assemblée générale se soir comporte trois candidats pour Queuleu-Plantières.

M. Jouin demande la parole: Comme « ancien paysan » de Plantières, il a toute autorité pour parler en la matière et, à l'approbation unanime, il insiste sur le fait que, désormais, il n'y a plus de questions de clocher à mettre en avant, mais que tous les électeurs de Plantières-Queuleu comme de Devant-les-Ponts sont Messins. Cependant M. Jouin compte sur l'impartialité des électeurs pour donner à ces deux localités suburbaines des représentants attirés de leurs intérêts: le bon sens et l'esprit de justice des électeurs dispensent de faire la consultation de l'assemblée. M. Jouin est très applaudi, sa réplique a mis fin à la discussion, et l'on passe au vote.

Comme nous le disions au débat, rien de fastidieux comme le dépouillement du scrutin; dès à l'avance on entrevoit l'ingrate besogne des commissaires de bureaux dimanche prochain. La salle se vide peu à peu. A la table du comité, on reste au poste; les noms tombent, tombent encore, toujours. Enfin à minuit et quart, M. Prevel donne connaissance des résultats. Sur 162 votants les dix noms suivants ont recueilli la majorité des voix: MM. Jung, conseiller sortant, 158 voix; Christmann, conseiller sortant, 127 voix; Buttermann, conseiller sortant, 125 voix; Charpentier, industriel, 123 voix; Béquer, conseiller sortant, 110 voix; Guenser, conseiller sortant, 107 voix; Dr Maret, conseiller sortant, 101 voix; Bernanos, conseiller sortant, 101 voix; Jouin, pépiniériste à Plantières, 91 voix; Vaurin, hôtelier, 76 voix.

Rédaction et Administration:

14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne 20 Pt.

RÉCLAMES

La ligne 80 Pt.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Agences à l'étranger.

Commission d'administration municipale.

Séance du 8 mai. Sont exomés: MM. Tuteur, Hermestoff, Léonard, Béquer et Donnervert.

La date des élections municipales.

L'administration supérieure n'a pas donné suite à la demande tendant à reculer la date des élections pour le Conseil municipal.

Crédits divers.

La commission se prononce pour les crédits supplémentaires suivants: 100 M pour travaux de réparation à la conduite d'eau, 31 M 45 pour travaux d'impression, 1.750 M pour l'inspection des jardins publics, 4.500 M pour l'œuvre de défense contre la tuberculose, 1.900 M comme suppléments de traitements pour le commandant et le capitaine des pompiers.

La commission décide que les frais pour la réparation du calorifère au Lycée, 400 M seront pris à la charge de la Ville.

Une série de crédits sont ouverts pour le repavage du boulevard Impératrice-Augusta (24.000 M), de la place devant la gare et de la rue Clovis (20.000 M) de la rue de la Gendarmerie (17.000 M), de la rue de la Chèvre entre les rues de la Tête-d'Or et du Grand-Cerf (11.300 M), puis entre les rues Fournière et la place Chappé (5.000 M), de la rue des Roches (14.500 M), de la rue sous Saint-Arnould (16.500 M), de la rue Jurie (5.000 M); le total de ces dépenses est de 119.000 M.

M. Muller fait remarquer que les dépenses pour les rues de la ville nouvelle devraient figurer au budget extraordinaire puisqu'il s'agit de pavages nouvellement exécutés. M. Wain répond que cette manière de voir n'est pas exacte; les rues en question sont déjà établies; on remplace l'empierrement primitif par du pavage.

M. Leiser constate que les habitants de la rue Sarpentoise se plaignent du mauvais état de la chaussée. La Ville, répond M. le Maire, a voté le subside qui lui incombe; mais elle ne peut pas accélérer les travaux qui dépendent de l'administration.

M. Müller maintient son point de vue. Avec le système que préconise M. Wain on ne peut pas se faire une idée exacte des dépenses de la voirie.

Administration de la fortune municipale.

La commission ratifie après coup le placement de 400.000 M pour le mois d'avril à la Banque internationale du Luxembourg au taux de 4 p. 100.

La fête du 8^e régiment d'artillerie à pied. Pour le banquet à l'occasion de la fête de ce régiment (14 et 15 juin) les salons de l'Hôtel de Ville seront mis à la disposition du régiment; en outre la salle de gymnastique et la place autour de cette salle seront mis à sa disposition; les frais de l'illumination de l'Esplanade seront pris à la charge de la Ville.

Détail de la fabrique de Saint-Simon.

Pour la couverture du déficit de la fabrique de Saint-Simon, il est ouvert un crédit 424 M.

Traitement, ancienneté, pension d'employés municipaux.

Le traitement du médecin des écoles est fixé à 5000 M afin d'éviter que cet employé soit assujéti à l'assurance.

M. Fröhlich, architecte municipal au Sablon, a été admis à la retraite le 1^{er} avril; sa pension a été fixée à 1800 M.

Plusieurs propositions relatives à l'ancienneté d'employés sont approuvées.

M. Bendig, autrefois instituteur à l'école annexée de l'école normale à Metz, puis à Montigny, a été nommé instituteur principal à l'école Sainte-Ségolène à Metz. On lui tiendra compte de toutes ses années de service.

Valeur locative et valeur usagère.

La commission arrête, conformément aux propositions, la valeur locative des bâtiments mis à la disposition de la communauté d'électro, et la valeur usagère des terrains surabundants appartenant à la commune du Sablon.

Question de voirie.

Les frais d'entretien des routes d'arrondissement sur le ban du Sablon sont pris à la charge de la Ville à partir du 1^{er} avril 1914 au 31 mars 1917; un traité complémentaire sera conclu à ce sujet avec la présidence du département.

Un terrain de 116 mètres carrés, appartenant à M. Freind, marchand de houille, a été édifié pour l'éclaircissement de la rue de Magny. M. Freind réclame une indemnité de 22 M par mètre carré. Le prix payé aux autres propriétaires était de 5 M. La demande est repoussée.

Travaux municipaux.

La commission décide l'exécution d'une série de travaux pour la mise en état de bâtiments de la Ville.

Elle décide en outre différents travaux d'entretien et vote les dépenses nécessaires.

L'impôt sur la plus-value immobilière.

La Ville prendra à sa charge les droits sur la plus-value immobilière pour plusieurs terrains cédés à l'époque en échange à la Ville pour l'élargissement d'une rue. Il s'agit d'une somme totale de 147 M.

Locations.

Un terrain d'une contenance de 66 ares près du cimetière de l'Est est loué pour un an.

La location d'une propriété au Sablon et celle d'un logement appartenant à la Ville sont approuvées.

Subvention à la Société de constructions d'utilité commune.

M. Müller présente un long rapport sur la situation financière de la Société de constructions d'utilité commune; pour lui aider à couvrir son déficit, pour la mise en état de terrains à Devant-les-Ponts et pour la cession d'un chemin privé, il est proposé une subvention totale de 18.900 M.

M. Weissmann croit que la Ville ne devrait pas accepter le chemin en question; mais celui-ci, dit M. le Maire, doit servir à la circulation publique; la Ville a le devoir de l'entretenir. La subvention est accordée.

Le plan d'alignement des rues Perrat et des Carvingiens a été approuvé par l'administration.

Bouches d'éclairage.

La maison Salomon Frères reçoit l'autorisation, moyennant une redevance d'un mark, d'établir des bouches d'éclairage devant son magasin.

L'inventaire du Théâtre appartenant à M. Brucks a été évalué à 25.000 M. La Ville en fait l'acquisition et un crédit est voté en conséquence.

La Journée

Après avoir assisté hier vendredi aux manœuvres de montagne, aux environs de Colmar, l'empereur Guillaume a déjeuné au Haut-Koenigsbourg dont il a longuement visité les installations. Il est retourné à Carlsruhe et est reparti dans la nuit avec l'impératrice pour Brunswick.

Le Reichstag a terminé hier la discussion géré-

Nouvelle école de filles place de la Grève. Dans une séance précédente, le Conseil avait décidé en principe la construction d'une nouvelle école de filles au rempart Paixhans. Cependant, comme cette école est destinée plus particulièrement à la paroisse Saint-Eucaire, l'emplacement choisi a paru trop éloigné du centre de cette paroisse, et, pour répondre à un vœu des habitants du quartier, on a choisi comme emplacement le rempart des Allemands et la place de la Grève. Le coût de la construction est évalué à 350.000 M. Il sera nécessaire d'acquiescer un terrain appartenant au fisc pour lequel on estime une dépense de 50.000 M suffisante.

Agrandissement du cimetière de l'Est. L'agrandissement de la ville entraîne forcément celui des cimetières. Le cimetière de l'Est a besoin d'une nouvelle extension. Au cimetière Chambré, tout l'emplacement disponible est occupé. A propos de cette question de cimetières, M. le Dr Christel demande s'il n'y a pas dans nos cimetières d'emplacement prévu pour les inhumations simultanées. L'administration de ce côté, répond M. le Maire, on pourra l'étudier plus tard.

La Diète des villes d'Allemagne. La commission décide l'envoi de trois délégués de la ville de Metz à la Diète des villes d'Allemagne qui se tiendra en juillet prochain à Cologne. Le choix des délégués sera fixé plus tard.

Administration des hospices. Les comptes de l'Administration des hospices pour l'exercice 1913 se soldent par 979.423 M en recettes et 636.434 M en dépenses, et par un excédent de recettes net de 577.833 M. Le rapporteur constate que l'amélioration dans la situation financière de cette administration se maintient depuis trois ans et promet de s'améliorer encore. Ceci est dû à une sage administration, à un rendement plus élevé des fermages et à la loi sur l'assistance obligatoire qui permet à l'Administration de se faire rembourser par les caisses départementales et communales.

La commission pour l'achat du bétail de boucherie. a présenté son rapport sur son activité. Nous extrayons de ce rapport que la commission a fait entrer à Metz une moyenne de 30 à 40 têtes de bétail par semaine. Elle s'est posée comme principe de ne pas acheter de bétail de première qualité et autant que possible sur pied. C'est dans ce but qu'elle entreprit le 5 octobre un voyage d'orientation en Hollande et le 2 décembre un autre à Paris. L'importation du bétail sur pied ne put s'effectuer que jusqu'au 15 décembre, après cette époque on amenait le bétail de Paris à Nancy, où il était abattu, et la viande dirigée sur Metz. On acheta aussi alternativement en Hollande ou à Paris, suivant que les prix étaient plus avantageux dans l'un ou l'autre pays. Cependant les principaux achats ont été effectués à Paris. En tout il a été importé 4.177 pièces de bétail représentant un poids total de 1.038.210 kilos de viande. Les prix d'achat y compris les frais généraux se montaient pour les bœufs de 85 à 86 pf, taureaux 78 à 80 pf, porcs 76 à 78 pf et veaux 85 à 1,05 pf la livre. Les prix de vente fixés dans les boucheries qui s'étaient chargées de débiter cette viande étaient pour le bœuf 70 à 80 pf, rosbœuf 1 M 10, flet 1 M 60, autres morceaux 90 pf la livre.

Les dépenses totales se sont élevées à 1.750.616 M. Les recettes à 1.758.538 M, d'où un excédent de dépenses de 1.078 M.

Le Conseil approuve le compte et le travail effectué par cette commission.

Avant la clôture de la séance publique, M. Haug, du Sablon, vient sur l'initiative de M. Hoff quant à une augmentation accordée aux employés du Sablon par le Conseil municipal. Cette augmentation n'en est pas une; il s'agit d'une gratification consistant en un mois double; elle était motivée et justifiée soit par un subside ces employés. La ville n'y perd du reste rien, ils sont tous jeunes et vigoureux et en état de lui rendre de longs services.

M. le Maire prononce également quelques paroles de clôture et souhaite retrouver après les élections un Conseil empreint de la même ardeur et activité. Séance levée à 6 h. 1/4.

Visite impériale. S. Exc. M. de Dallwitz, statthalter d'Alsace-Lorraine, arrivera à Metz lundi et descendra à l'hôtel de la préfecture.

En raison de la présence de l'empereur à Metz, la toire sera fermée à partir de lundi soir à 5 heures jusqu'à mardi matin.

M. le Directeur d'arrondissement de Metz-campagne publie l'avis suivant: Mardi le 12 mai les routes indiquées ci-après seront, dans l'intérêt de la sécurité publique, interdites à la circulation des voitures, automobiles, vélocipèdes, etc.

La route conduisant à Borny depuis Metz (la limite) jusqu'à Borny; la route de Borny jusqu'à Colombey, c'est-à-dire là où l'allée des Morts débouche sur cette route, à partir de 5 heures jusqu'à 7 heures et quart du matin.

La circulation devra s'effectuer sur la route qui conduit à Sarrebruck ou sur la route allant à Grigy.

Le chemin de Borny à partir de la tuilerie, le chemin de Belle-Croix qui conduit à la route de Borny-Colombey et le chemin de Montoy à Coigny, de 5 heures du matin jusqu'à une heure et demie de l'après-midi.

La route de Borny à Colombey depuis l'endroit où le chemin de Belle-Croix débouche dans cette route jusqu'au sud de Colombey ainsi que le chemin de Colombey à Ars-Laquenexy, de 11 heures et demie du matin jusqu'à une heure et quart de l'après-midi.

Messieurs les maires des communes intéressées sont invités à publier à temps ces interdictions de passage. VON LEPPE.

Metz, ville de tourisme et de congrès. Dans le courant de mai, il y aura encore, à Metz, la réunion de l'Association des Sociétés agricoles et le Congrès des médecins de Lorraine; ce dernier se tiendra dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Réunion d'apiculteurs. Les apiculteurs de Metz et environs se réuniront le 10 mai à trois heures de l'après-midi chez M. Bour, à Bettlainville.

A propos des récents atterrissages d'aviateurs français. Des instructions viennent d'être remises aux brigades de gendarmerie, des douanes, des agents forestiers et aux maires des arrondissements et des communes de la frontière des Vosges par les soins du gouvernement d'Alsace-Lorraine. Ces instructions émanent de Berlin.

Elles comprennent plusieurs parties distinctes, mais visent l'aviation et ont pour objet de rendre sa surveillance plus étroite. En voici un résumé: a) Les avions de nationalité allemande sont reconnaisables à une bande grise sur le couloir qui traverse la toile de l'aile, facile visible du sol.

b) Tout agent investi d'un pouvoir de police qui apercevrait sur le territoire impérial un avion non muni de ce signe de nationalité, doit à la fois le surveiller et en avertir téléphoniquement ses chefs et toute autorité officielle par le poste le plus proche.

c) En cas d'atterrissage, tout agent a le droit de requérir main-forte, mettre en arrestation provisoire l'aviateur et ceux qui pourraient l'accompagner.

d) Tout particulier qui refuserait son concours dans ces circonstances doit être signalé aux autorités de police, de même quiconque se prêterait à la fuite de l'aviateur ayant atterri et voulant repartir.

D'autre part, on fait savoir de Berlin que conformément au règlement de la Ligue aéronautique allemande, sur tous les avions allemands sera peint un D entouré d'un cercle (D: Deutschland) et d'une ou plusieurs lettres indiquant la marque de l'appareil. Par exemple: Automobil und Aviatik A.-G. (A.K.). Ces signes distinctifs sont peints en noir sur la surface inférieure de chaque appareil.

Agrandissement de l'hôpital Sainte-Blandine. L'hôpital Sainte-Blandine, qui a subi des transformations notables au cours de ces dernières années, va de nouveau être agrandi; les salles destinées aux malades ne suffisent plus en face des demandes toujours plus nombreuses et, en conséquence, on a décidé d'exhausser d'un étage le bâtiment principal. Afin de ne pas trop nuire à la marche régulière de l'hôpital, on procédera par parties à la construction de l'étage. Les travaux de construction ont commencé avant-hier sur la rue d'Asfeld.

Les officiers anglais du premier groupe ont quitté Metz jeudi après-midi pour rentrer en Angleterre. Le même soir, le second groupe arrivait à Metz, par chemin de fer ou en automobiles, au total 19 capitaines et un sous-lieutenant sous la direction du lieutenant-colonel Malkohn, assisté du colonel Oxley et des lieutenants-colonels Montgomery et Jebb. Hier matin ces messieurs, qui sont également descendus au Grand-Hôtel, ont fait un voyage d'études à l'ouest de Metz, jusque Mars-la-Tour; le capitaine Schumann, du 70^e d'artillerie de campagne, a été chargé par le gouverneur de Metz d'accompagner les Anglais. Le second groupe quitte Metz dans le courant de la journée et le troisième groupe, qui devait remplacer le second, ne viendra pas à Metz en raison du voyage de l'empereur en Lorraine.

Cinéma. Le Cinéma de l'Esplanade vient de s'enrichir d'un film sensationnel, *Pour la Vie d'une Reine*, qui sera donné quatre jours seulement à partir d'aujourd'hui. L'action se passe à l'époque de la Révolution française. Le spectateur assiste aux tentatives faites pour délivrer la malheureuse reine Marie-Antoinette. Devant lui défilent les sombres murailles du Temple et de la Conciergerie, où la famille royale était emprisonnée, ainsi que les hordes révolutionnaires assoiffées de sang. Le drame de la famille royale fait revivre des moments pathétiques et d'une émotion intense. C'est une œuvre que tout le monde vaudra voir.

Médaille de 1870-71. M. Bride, maître-cordonnier en cette ville rue Mazelle, a obtenu dernièrement la médaille militaire de la guerre de 1870, en raison de son dévouement pendant le siège de la ville. M. Bride a servi dans la 3^e compagnie du 5^e bataillon sous les ordres de M. le capitaine Saint-Batin.

Transfert de magasin. Nous apprenons que les anciens locaux Salomon frères, angle de la rue Ambroise-Thomas et rue du Marché-Couvert, seront occupés après les transformations nécessaires par la maison de cycles et gramophones Eug. Hermann, actuellement place Saint-Jacques.

Musées municipaux. Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite): Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à 1 h. et de 2 h. à 4 h. Collections à la porte des Allemands, de 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2 du soir. Musée d'art, dans la villa du Jardin botanique, de 4 h. à 6 h. du soir.

Une auto volée. Le 5 mai on volait dans un garage à Strasbourg une automobile d'une valeur de 4.000 M environ; la police de sûreté se mit en mouvement découvrit bientôt le voleur, un chauffeur employé passagèrement au garage, du nom de Ferdinand B., originaire de Metz. B. prétend n'avoir voulu se servir de l'auto que pour une excursion à Fribourg en Brisgau; malheureusement la panne survint et on dut abandonner l'auto. Le tribunal n'entendit pas de cette oreille-là et ordonna d'écraser le chauffeur.

Un vol par effraction. d'une certaine importance a été commis l'avant-dernière nuit à l'épicerie Michel, 16, rue de l'Arsenal; de grandes quantités de lard et autres comestibles ont disparu. Les agents, aidés de chiens de police, ont commencé des recherches très actives dès hier matin.

Pharmacies. Les pharmacies suivantes seront seules ouvertes demain toute la journée; les autres jusqu'à midi seulement: Pharmacie Saint-Vincent, Pauly, rue du Pont-Saint-Georges, 29; Pharmacie Corhuel, Dorr, rue Serpenoise, 32; Pharmacie Dr Jochen, rue des Allemands, 36; Pharmacie de l'Aigle, Léonce Lévy, rue du Palais, 8; Pharmacie Meuschel, rue du Pont-de-Morris, 20; ainsi que les pharmacies du Sablon et de Montigny.

Calendrier. — Aujourd'hui, samedi 9 mai, cent-vingt-neuvième jour de l'année. — Lever du soleil: 4 h. 28; coucher: 7 h. 23. Lune: dernier quartier le 16. Fête du jour. — Saint Grégoire.

Ephémérides lorraines. — 9 mai 1490. — Grande fête au Passetemps, lieu de plaisance que le seigneur Baudouche venait de faire construire. Cet hôtel était situé sur l'emplacement où a été bâti l'Orphelinat de Sainte-Constance. — 10 mai 1636. — Le Parlement de Metz est transféré à Toul.

La température. — Une dépression assez profonde persiste dans le nord-ouest de l'Europe. Le vent est assez fort ou fort des régions ouest sur les côtes de la Manche.

La température a monté dans le nord et le centre du continent; elle était hier matin de -12° à Spitzberg, -1° à Arkhangel, +8° à Stockholm, 9° à Nan-

tes, 10° à Paris, 11° à Brest, 13° à Lyon et à Toulouse, 16° à Marseille, 25 à Biskra. La température va rester sensiblement la même; des averses sont encore probables.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISENET, à Metz)

RABONNEMENT	THERMOMETRE	VENT	TEMPS
8 mai à 4 h. soir	786.7	+ 15.0	0 Av.
9 mai à 8 h. matin	739.2	+ 10.0	0 Var.

Thermomètres. — Maximum du 7: +15.0; Minimum aujourd'hui: +7.5

Les cafés fins A. WATIER, rue Fabert, 5, soutiennent victorieusement la concurrence contre les plus renommés et les plus appréciés; ils se dégustent à la table de toutes les bonnes familles.

Les Hommes de Lorraine à Lourdes

Lourdes, 7 mai. Sans compter le jour d'arrivée et le jour de départ, nous avions donc devant les mains quatre journées pleines, quatre fois 24 heures: Jeudi 7 mai, vendredi 8 mai, samedi 9 mai et dimanche 10 mai. C'est un progrès sur les pèlerinages antérieurs où nous avions généralement à peine trois jours pleins. J'ajoute qu'aucun de nos pèlerins n'aura la tentation de s'échapper de Lourdes pour aller faire au loin une excursion à la manière des touristes; Biarritz leur ayant donné hier à cet égard toute satisfaction.

A l'œuvre donc et de suite! Nos pèlerins n'y manquent pas. Hier soir, malgré les fatigues du voyage, la plupart d'entre eux, à peine débarqués, ont déjà pris part à la procession aux flambeaux pendant laquelle ils se sont mêlés aux Suisses, aux Alsaciens. Ce matin, ils étaient levés de bonne heure. Ceux qui, avant le départ, ne s'étaient pas munis d'une bonne absolution, cherchaient et... trouvaient. Puis nos pèlerins pour la plupart se sont dispersés et de communier pieusement à la Grotte, à la Basilique, au Rosaire.

Voici 10 heures! C'est l'heure solennelle du rendez-vous autour de la Vierge Couronnée. A l'appel, s'il est fait, chacun aurait pu répondre: Présent! La colonne s'ébranle sur deux lignes, dans un ordre parfait au chant des litanies de la Sainte Vierge. Les étrangers saluent avec respect ce beau défilé d'hommes qui constituent devant la grotte une masse imposante.

M. le chanoine G. Collin, directeur du pèlerinage, monte en chaire; en termes bien touchants et bien vibrants il présente à l'Immaculée ses chers hommes de Lorraine, il invite ceux-ci à remercier et à prier, pour eux-mêmes, pour leurs familles, leurs compatriotes, pour la santé des âmes et des corps, pour leur Evêque bien-aimé qui de loin leur a écrit et envoyé sa bénédiction pour leurs cures respectifs et leurs paroisses.

Profondément émus, les pèlerins chantent l'Ave Maria des Lorrains, puis défilent sous l'image de la Vierge en laissant respectueusement et affectueusement le Rocher béni.

Je vois tomber bien des larmes sur des vieillies et jeunes moustaches.

Midi on se reconforte! Généralement on est satisfait de la pension! 2 heures et demie. — Vêpres, courtes et bonnes! Une causerie familière et pieuse de M. l'archiprêtre de Gorze, à qui, raison de prudence, on a défendu de prêcher, mais non... de causer. « Nous sommes à Lourdes, dit-il, après avoir jeté un merci personnel à l'Immaculée, pour prier et pour apprendre à mieux prier, pour communier et pour apprendre à plus et mieux communier, enfin pour devenir meilleurs et retourner meilleurs en Lorraine. »

Daigne la bonne Vierge de Lourdes réaliser ces trois vœux, ces trois résolutions!

A 4 h. 1/2, c'est la procession du Saint-Sacrement, toujours belle, toujours imposante. Ce sont nos 25 malades, les 250 malades de Suisse et ceux de partout, dans une attitude suppliante et confiante.

Les brancardiers faisant défaut à cause des élections en France, nos jeunes se dévouent et s'invoquent brancardiers.

Bravo! les jeunes! Voici un troisième troisième train d'Alsace qui s'annonce en gare.

Viens, nos frères d'Alsace! Vive l'Alsace-Lorraine! L. L.

L'impôt de Guerre

Le grand pardon administratif. Il est urgent de rappeler que le contribuable, dont le total des rentes de capitaux dépasse le chiffre servant de base à l'imposition annuelle doit faire deux déclarations spéciales, au total trois déclarations sur formulaires. Il doit remplir, d'une part, les deux formulaires relatifs à la déclaration de fortune et de revenu pour l'impôt de guerre, et, d'autre part, faire une nouvelle déclaration spéciale pour indiquer le total nouvellement établi de ses rentes de capitaux et y spécifier: déclaration conformément au § 63 de la loi du 3 juillet 1913.

Ainsi donc le contribuable devra aller au bureau et signer cette déclaration, ou bien il demandera par lettre au commissaire des contributions ou au percepteur de lui envoyer le formulaire nécessaire afin de pouvoir le libeller lui-même et le renvoyer ensuite au commissaire des contributions.

L'impôt de guerre et les vigneron lorrains. On nous écrit: Le Lorrain, dans une note spéciale, « Impôt pour la défense nationale », nous a enfin donné des explications claires de cette loi que bien peu jusqu'à ce jour avaient comprise! Le gouvernement fera bien, lorsqu'il voudra que de semblables documents soient compréhensibles, de s'adresser à votre distingué collaborateur. Dans cette note, l'auteur attire l'attention du contribuable sur les conséquences de la déclaration actuelle lorsqu'en 1917 arrivera « le futur impôt sur la plus-value de la fortune ». C'est l'épée de Damocès!

Essayons maintenant, puisque, hélas, vigneron nous sommes, d'évaluer nos vignes, de faire une déclaration normale. Si nous prenons le revenu cadastral, en 1^{re} classe dans notre localité, nous voyons 300 M capitalisés par 25, cela représente 7.500 M l'hectare. Où trouveriez-vous un expert qui osera évaluer à ce prix?

En aucune classe de vigne il ne peut y avoir corrélation entre le revenu du cadastre et la réalité. Si vous abandonnez le cadastre pour demander la taxe à la valeur réelle, votre embarras sera encore plus grand, parce que, sans parler des années antérieures, 1912-1913 n'ont

donné aucun revenu. Donc revenu: zéro! et les dépenses d'entretien, impôts, assurances continuent comme si la récolte était là!

Quant à la taxation fortune, c'est encore pire! Si vous prenez la valeur au 31 décembre 1913, si vous consultez les ventes qui se sont faites dans tous nos vignobles, vous constaterez des chiffres inférieurs, et de beaucoup, au pied des terres arables; vous hésitez! vous serez navrés de signer une déclaration aussi inférieure, et cependant?

Mais, la menace est là! 1917. Vous vous direz? et si d'ici 1917 il m'arrive une récolte je paierai le droit d'accroissement? L'administration, peut-être, n'ira pas voir si les dernières années vous ont conduit à deux doigts de la ruine. Elle constatera, Dieu le veuille enfin! que on deux récoltes ont fait remonter le prix du vignoble et peut-être exigera l'impôt de plus-value! puisque ce sera la loi.

Dans ces conditions le père de famille hésite! il se demande s'il n'est pas plus sage de payer l'impôt de guerre sur ce qu'il ne doit pas, de puiser encore dans ce que ses pères lui ont légué, pour éviter la terrible plus-value. C'est une situation navrante que celle-là!

Nous livrons ces réflexions aux fonctionnaires qui doivent être pour nous comme des tuteurs défendant le patrimoine vilicicole qui a fait jadis la fortune de l'Alsace-Lorraine et qui disparaît rapidement.

J'étais ce matin perplexé pour faire ma déclaration lorsque nous est arrivée la nouvelle, colportée par la presse, — espérons-la erronée, — que les Français habitant l'Alsace-Lorraine ne verront plus leur permis de séjour renouvelé. La publication de semblables canards devrait immédiatement avoir un démenti officiel si tant est qu'il n'y ait pas de fumée à Berlin! Car ce serait l'effondrement de la valeur des immeubles en Alsace-Lorraine par suite des offres de vente à tout prix. Ceux qui hier auraient fait leur déclaration, l'auraient faite de 500/0 trop élevée, et ceux qui auraient à la faire demain n'auraient pas grand effort intellectuel à faire. Fortune: zéro. Revenu: zéro.

Ne serait-il pas plus sage de donner au pays le calme et la confiance dont il a tant besoin? Loïn de moi la moindre idée de faire de la politique, mais, hélas! la réalité est navrante. Où allons-nous? A. L.

Association des propriétaires. Conférence sur l'impôt de guerre. Mercredi soir a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Arts et Métiers une réunion de l'Association des propriétaires, à laquelle assistèrent aussi beaucoup de dames. M. le Dr Fiesch, avocat-avoué à Hagange, y a fait en français la conférence annoncée sur l'impôt de guerre. Toute la salle et toute la tribune étaient entièrement occupés par les assistants et plus de 150 personnes ont dû se tenir debout. On évalue à 400 le nombre des auditeurs présents. Cette nombreuse assistance était due à l'importance de la question traitée.

M. Nosal, président de l'Association, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et remerciant les membres d'être venus si nombreux. Il donna ensuite la parole à M. le Dr Fiesch pour sa conférence. L'orateur, qui dispose d'un très bon organe, a exposé d'une façon claire les dispositions légales et exposé nos droits d'une série d'exemples pratiques, très explicites et faciles à comprendre. La conférence dura jusqu'à dix heures.

Puis M. Kerbs, conseiller des contributions, s'est étendu également sur l'exécution des prescriptions légales et sur la rédaction des formulaires de déclaration. Il avait choisi un exemple d'une portée générale et montra, par des chiffres sur le tableau, le mode de remplissage des formulaires concernant la fortune (feuilles vertes) et concernant l'impôt sur le revenu (feuilles jaunes). Ces explications étaient de nature à faire saisir à chacun des assistants ce qu'il doit déclarer et comment la déclaration est à faire.

De suite de l'assemblée plusieurs questions écrites furent adressées par l'entremise de M. Frank à M. Kerbs, qui y répondit par des explications et des chiffres au tableau.

Les deux orateurs furent vivement remerciés par l'assistance pour leur exposé clair et net. Finalement, M. Nosal, président de la Société, se fit encore une fois l'intermédiaire de l'Association et de l'assemblée pour remercier les orateurs.

Tous les membres de l'Association et toutes les personnes qui désirent en faire partie reçurent les explications sur l'impôt de guerre auprès de M. Frank, gérant, secondé par M. Kerbs, conseiller des contributions. L'Association a bien mérité de ses membres pour la tâche qu'elle s'est imposée et c'est maintenant sans faire partie de l'Association, d'en devenir membres, afin que l'Association puisse continuer à exercer son action bienveillante et instructive dans des circonstances de ce genre.

Pour la Première Communion. Les mamans trouveront chez AUGUSTE, chapelier, un joli choix de chapeaux souples et de capes.

Pour les casquettes avec monogrammes pour pensionnaires, collèges, etc., on voudra bien indiquer les lettres à broder quelques jours à l'avance. — Exécution soignée.

NOUVELLES RÉGIONALES

Vry. — (Pensions à vétérans.) On nous écrit: Quatre vétérans de la commune de Vry viennent de recevoir la pension de 150 M accordée aux combattants de 1870. Ce sont: MM. Jean-Baptiste Perette, soldat au 27^e de ligne; François-Olivier Goulon, soldat au 11^e de ligne; Jacques-Félix, maréchal des logis au 8^e d'artillerie et François Nicolas, soldat de la mobile.

Puisent ces quatre braves la toucher encore de longues années.

Servigny-lès-Raville. — (Décoration méritée.) On nous écrit: Dimanche dernier, 3 mai, la paroisse de Servigny-lès-Raville a été témoin d'une belle et touchante cérémonie. Il s'agissait de remettre la médaille d'honneur en argent à notre vénérable M. Christophe Becker, suisse dans la paroisse depuis bientôt un demi-siècle; quarante-huit ans de service! Aussi les choses se sont très bien passées. A une heure de l'après-midi, la compagnie des sapeurs-pompiers, en grande tenue, est allée prendre le jubilaire chez lui, pour le conduire d'abord au presbytère, où M. le curé l'attendait, ainsi que le conseil de fabrique. A la sortie du presbytère, depuis la rue de l'Eglise jusqu'à la mairie, la population formait la haie. C'est que les habitants avaient à cœur de rendre un tribut de reconnaissance à ce cher vétéran de l'Eglise. Sur le seuil de la mairie, l'attendait le maire, l'instituteur et le conseil municipal.

La remise officielle de la médaille a eu lieu dans la grande salle d'école, en présence d'une nombreuse assistance. L'adjoint au maire, M. Marrien François, dans un éloquent discours, retraça la vie laborieuse du jubilaire, les services rendus à la paroisse et à l'Etat, puis qu'il a fourni ses fils à l'armée, et avec émotion il accrocha sur la poitrine de ce brave la médaille destinée au bon serviteur, à côté de celle d'Etat qu'il a reçue depuis longtemps déjà, si brèvement méritée à Magenta et Solferino. M. Emile Forêt, maire du conseil municipal, en termes très émus, adressa au non du conseil et des habitants, ses plus sincères et chaleureuses félicitations et remercia le directeur d'arrondissement, M. le curé, M. le maire et M. l'instituteur de la peine qu'ils se sont donnée pour obtenir cette distinction. Puis on souhaita au jubilaire, malgré ses 81 ans, qu'il reste encore longtemps dans ses fonctions qu'il a toujours si ponctuellement remplies et avec beaucoup de zèle. Cette belle et imposante cérémonie se termina gaiement dans la soirée. On en gardera toujours un bon et sincère souvenir. Un assistant.

Thionville. — (La nouvelle gare.) De notre correspondant: La belle allée que longeait le tronçon du chemin de fer de la gare jusqu'au pont de Beauvillard a disparu complètement depuis quelques jours. Le terrain qui limite cette route a été désigné comme emplacement de la nouvelle gare. Des rails y ont été posés et chaque jour une forte équipe d'ouvriers de la firme Wehrmann sont occupés à décharger des crasses et du sable afin de niveler le terrain. La construction de la nouvelle gare commencera seulement après l'achèvement des voies ferrées à Ham-Basse (gare de ville).

— (Embellissement de l'ancien hôtel de ville.) Dans les rues les plus animées de la ville on constate depuis quelques jours un zèle inaccoutumé pour l'ornementation des maisons; aussi nos conseillers ont décidé d'embellir notamment la tour de l'Hôtel de ville et à confier les travaux à la maison Griesbach et Gossmann. Les frais s'élèvent à 2808 M.

Lommerange. — (La cambriole.) On nous écrit: C'était mercredi soir à Lommerange. Certains individus peu flattés sans doute qu'on n'avait pas songé à les inviter au banquet, prirent leur revanche. Pendant la nuit, à l'aide de fausses clefs, ciseaux et autres outils dérobés au préalable dans la boutique d'un marchand, de laquelle ils avaient fracturé la porte, ils pénétrèrent dans la maison du jeune marié et firent main basse sur 27 potes d'un excellent pot-au-feu, une délicieuse fricassée ou encore une duble bien agréablement assaisonnée et un excellent rôti. Quant au vin dont il convenait d'arroser ces divers mets, ils ne crurent faire mieux que d'aller le chercher dans la cave d'un débitant voisin. Malheureusement ils se trompèrent de porte et au lieu de la cave aux bonnes bouteilles ce fut la cave aux pommes de terre dont ils avaient brisé la porte. Et donc! des pommes de terre. Le temps sans doute leur manquant pour réparer cette malencontreuse erreur, ils se rassèrent la frontière. A cette prochaine nuit peut-être la reprise de l'opération.

Triteling. — (Affaires postales.) Le 15 mai sera établi à Triteling un bureau de poste auxiliaire, avec bureau principal à Tétling.

CONTRE LA VERMINE

Malgré les grands froids du mois de janvier, nous pouvons assister actuellement à une dévastation calamiteuse des mirabelliers qui, en certains endroits, sont déjà complètement dénués de feuilles et de fruits. D'innombrables chenilles arpentent, des tordeuses et des teignes s'associent pour anéantir en peu de temps les plus belles espérances des arbres fruitiers. L'on ne peut se cacher que le combat contre la vermine à l'heure présente est très difficile et dispendieux, voire même en beaucoup de circonstances et conditions, absolument impossible.

L'arboriculture de notre pays est encore toujours menacée par trop extensivement, et l'on n'exécute pas les travaux de dépouillage préventifs, comme nous les avons décrits l'an dernier, à cet endroit même; nous voulons dire ces travaux de soins et de propreté à prodiguer aux arbres fruitiers pendant l'hiver et dans les premiers jours du printemps; les travaux que nous appelons volontiers la toilette des arbres.

On les compléterait facilement ceux qui badigeonnent régulièrement leurs arbres soit au lait de chaux, soit à une solution de carbolineum; ceux qui s'appliquent à faire le grattage ou le racleage des troncs et des grosses branches; ceux qui détruisent avec soin les bourges de lichen, de mousse, qui recouvrent nos arbres fruitiers; ceux qui, au premier réveil de la vie dans la nature, s'efforcent à débiter leurs arbres de toutes sortes d'insectes nuisibles par le gavage ou en hochant les arbres, avant que ces bestioles n'aient encore vagué à l'œuvre de reproduction. En un mot, notre arboriculture est toujours encore par trop négligée. Vu la grande fertilité de nos bonnes terres et les bons rendements de la vente des fruits dans nos temps récents, l'arboriculture devrait être conduite d'une façon plus soignée. Pour le moment, nous croyons devoir recommander, pour combattre la vermine, quelques bouillies ou liquides insecticides, que l'on pourra tenter encore.

A côté des insecticides très difficiles à employer sur bûtes vives, nous voudrions spécialement aussi recommander l'échénillage à la serpe ou filot pour toutes chenilles qui vivent en société dans des toiles qu'on appelle nids; sans oublier le hochage des arbres le matin, quand ces animaux sont encore engourdis par le froid.

C'est donc tout d'abord la bouillie nicotinée qu'en Alsace on emploie avec tant de succès contre les pucerons du houblon: 1 à 1.5 kg de nicotine titrée à 10 0/0 sur 100 litres d'eau; ou encore 1200 gr. de savon gras et 200 grammes de sulfite de potassium sur 100 litres d'eau. La bouillie californienne ou sulfocalcique est fortement recommandée: 1 partie de liquide sulfocalcique sur 35 parties d'eau.

Le pétrole en émulsion est aussi un bon insecticide. A prendre, par exemple, 125 gr. de savon gras, le faire tremper pendant 12 heures dans un demi-litre d'eau, puis le dissoudre par cuisson; après l'huile enlevée du feu, y verser deux litres de pétrole légèrement chauffé, tout en bien fouettant pendant que le mélange se fait, pour former une neige comme la crème battue; y ajouter encore un demi-litre d'eau chaude tout en bien brassant le liquide et compléter la bouillie en ajoutant 100 litres d'eau. Voici encore une recette de bouillie à la nicotine qui est beaucoup employée en arboriculture: pour 1 kg de nicotine titrée à 10 pour 100; eau, 100 litres; cristaux de soude, 200 grammes; savon noir, 1 kg; alcool dénaturé, 1 litre.

Il est à souhaiter que des essais soient faits dans ce but pour faire la preuve pratique de l'efficacité de ces mesures de défense.

Puisent toutes ces peines être récompensées par la succès!

EAU DES CARMES BOYER

souverain contre: Vertiges, Évanouissements, Maux de tête, Digestions pénibles, Dysenterie, Influenza, Congestions

Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou une petite cuillerée en grog ou dans une infusion très chaude

Dépôt pour l'Allemagne: G. STAHL, 26, rue Sainte-Marie, Metz

Le Lorrain 1er mai 1914

ALSACE

L'empereur en Alsace.

L'empereur est arrivé hier vendredi, à 9 h. 40, par train spécial, à la gare de Türkheim; aussitôt il a entendu le rapport du général commandant et monta en auto pour se diriger d'abord vers Euxau. Le public massé près de la gare pavésé acclama le souverain sorti. Les exercices de montage avaient déjà commencé entre Orbey et les Trois-Epis sur le thème suivant: Une armée rouge, battue près de Colmar, bat en retraite dans les Vosges se dirigeant par les Trois-Epis dans la direction d'Orbey. Une armée bleue poursuit l'armée en retraite par Ammerschwihr et Niedermorschwihr. Prenaient part à la manœuvre toute la garnison de Colmar, y compris les régiments de cavalerie; le 66^e d'artillerie en garnison à Lahr et à Neuf-Brisach; le 8^e bataillon de chasseurs de Schlestadt, enfin les 143^e et 139^e d'infanterie de Strasbourg.

L'empereur arriva à 10 h. 1/4 et se posta sur une hauteur près d'Euxau avec le général von Deimling. Le temps était franchement mauvais, pluie avec quelques rares éclaircies. L'engagement dura jusque vers midi. L'adversaire en déroute commença à céder et sa déroute fut consommée par une attaque de cavalerie contre son aile droite et par des enveloppements tentés contre l'aile gauche. A midi, l'empereur commanda: « Cessez le feu! » et rassembla les officiers pour la critique des opérations qui dura trois quarts d'heure. Un peu avant 1 heure, l'empereur partait en auto pour Orbey. Malgré le mauvais temps, un aviateur de la station de Strasbourg avait suivi les évolutions des forces en présence.

A 2 h. 1/4, l'empereur arriva au Haut-Königsbourg; à sa gauche, dans l'auto, était assis le général von Deimling. MM. de Dallwitz, statthalter, de Rödern, secrétaire d'Etat, et Zorn de Bulach attendaient l'empereur à l'entrée du château. Le déjeuner fut servi dans la salle des chevaliers et suivi d'une promenade à travers le château. A 4 h. 1/2, départ pour Schlestadt d'où le train impérial partit à 5 heures pour Carlsruhe. Rappels qu'à l'entrée du château une parade de 700 « Pfadfinder » eut lieu sous les ordres du commandant von Mezenthin, de Colmar.

Strasbourg. — (Où sommes-nous?) Jeudi soir, vers 6 heures, rapporte la *Freie Presse*, à l'angle des rues du Rhin et du Polygone, un piéton voulant traverser la rue ne s'aperçut pas de l'arrivée d'un cycliste qui l'frôla au passage. Le cycliste, un marchand des logis du 14^e d'artillerie, descendit de sa machine, s'approcha du piéton qui ne se doutait de rien et lui administra plusieurs soufflets très accentués. Redoutant l'intervention du public qui s'amassait, le vaillant marchand des logis sauta sur sa bicyclette et disparut. Fait divers recommandé à la *Rheinisch-Westfälische Zeitung*.

(Mort dans le tram.) Dans l'après-midi de jeudi, dans un car de tramway sur la ligne n° 10, décéda subitement un vieillard, Joseph Muller, pensionnaire des Petites-Sœurs. Le pauvre vieillard succomba à une affection cardiaque.

(Affaire d'espionnage.) Jeudi dernier a eu lieu devant la Cour suprême de Leipzig le procès de l'ex-instituteur André Stroh, de Reichsthal, accusé de divulgation de secrets militaires. Stroh a déjà été condamné pour attentat à la pègre sur des élèves et pour faux. Il a été arrêté en 1913 au moment où il se procurait des croquis d'ouvrages fortifiés de Strasbourg. Il y a 13 témoins dont 3 experts. Les débats ont lieu à huis-clos; l'audition des témoins a été terminée jeudi vers 5 h. du soir. L'audience a repris vendredi matin à 9 h. 1/2. Stroh a été condamné à cinq années de travaux forcés. L'accusé avait reçu de l'argent d'un bureau d'espionnage étranger à Genève. Dans une perquisition à son domicile on a découvert une carte de Strasbourg sur laquelle quelques ouvrages fortifiés de la place tenus secrets avaient été indiqués. Stroh voulait transmettre cette carte à un bureau de renseignements étranger.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Le drapeau allemand à Colombey. — On se souvient de l'incident qui se produisit il y a un mois à Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle), où un drapeau allemand fut arboré à la fenêtre de M. Foissey, ancien magistrat. A la vue de ce drapeau, la population de cette commune fut unanime à manifester sa réprobation et vint protester devant l'immeuble. Le capitaine de gendarmerie Colin et le commissaire spécial de Toul, M. Fougère, se présentèrent aussitôt avisés de ce qui se passait, chez M. Foissey pour l'inviter à mettre un terme au scandale en retirant le drapeau en question. M. Foissey protesta de sa bonne foi dans l'affaire, l'emblème séditieux ayant été arboré par sa locataire, mais il se laissa aller à de vives critiques contre le parquet de Toul, dont le procureur fut par lui qualifié de « bandit ». Puis au cours d'une manifestation nouvelle de la population devant sa maison, il menaça la foule d'un revolver. Ces faits, qui motivèrent son arrestation, lui ont valu de comparaitre devant le tribunal correctionnel de Toul, sous l'inculpation d'outrages à magistrat, de violence et de port d'arme prohibé.

Après une longue audience, le tribunal a condamné M. Foissey à quinze jours de prison avec sursis.

UN CONSEIL AUX

HERNIEUX

Si vous êtes atteint de hernie, ne restez pas sans bandage.

Mais si votre bandage vous gêne, ne vous résignez sous aucun prétexte à en tolérer la présence.

Sous la pression excessive et mal dirigée des mauvais bandages, l'anneau herniaire ne fait que se dilater davantage et votre hernie grossira ou s'étranglera tôt ou tard.

Si vous voulez sauvegarder votre santé et votre bien-être, vous devez avoir recours aux nouveaux Appareils brevetés de A. CLAVIERIE, qui seuls pourront assurer la contention intégrale et la réduction définitive de votre hernie, en vous permettant de vous livrer sans arrière-pensée à l'exercice de votre profession.

Recommandés par plus de 5000 Docteurs médecins, appliqués à plus de deux millions de blessés, les Appareils CLAVIERIE sont les seuls qui ont obtenu les plus hautes récompenses aux dernières Expositions universelles de Turin (1911), de Londres (1912) et de Gand (1913).

Ce sont aussi les seuls universellement considérés comme capable de favoriser toutes les chances de guérison définitive.

Aussi nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que M. CLAVIERIE est actuellement de passage dans notre contrée et nous les engageons vivement à profiter de la haute compétence et des conseils désintéressés de cet éminent Spécialiste qui recevra de 9 h. à 5 h., à

NANCY, Dimanche 10, Lundi 11, Hôtel de l'Univers et du Commerce.
PAGNY-SUR-MOSELLE, Jeudi 14, Hôtel de la Gare.
CONFLANS-JARNY, Vendredi, 15, Hôtel du Buffet.
LONGVY, Samedi, 16, Hôtel du Commerce.
LONGUYON, Dimanche 17, Buffet Hôtel de la Gare.
BRIEY, Lundi, 18, Hôtel de la Gare.

Traité de la Hernie, des Varices et des Affections abdominales, conseils et renseignements gratuits et discrètement. A. Clavierie, Spécialiste Breveté, 234, faubourg Saint-Marlin, Paris.

Les Elections municipales à Meiz

Concitoyens, Electeurs,

Les élections pour le renouvellement du Conseil municipal approchent.

Les partis politiques soussignés ont convenu d'éviter une lutte électorale réciproque et de se présenter avec une liste commune de candidats devant le corps électoral.

Cette entente a pour but, en écartant autant que possible la lutte sur le terrain politique, de faire ressortir avec plus de vigueur les intérêts économiques, si éminemment importants pour la vie communale, et de ne pas abandonner aux hasards d'une lutte électorale l'élimination d'intérêts économiques et professionnels déterminés.

D'un autre côté, il semble être dans l'intérêt général du pays d'éviter, à ce moment surtout, d'accentuer davantage la vie politique et d'aggraver encore les luttes politiques.

Le compromis qui a été conclu sur la base de ces considérations, attribue aux différentes parties contractantes, par l'application d'une répartition proportionnelle volontaire et en prenant comme point de départ les chiffres des dernières élections pour le Landtag, une représentation aussi équitable que possible. Pour la désignation des candidats il a été recommandé aux différents partis de prendre en considération comme il convient les légitimes intérêts professionnels et économiques.

Chaque compromis impose certains sacrifices aux intéressés; ces sacrifices, dans ce cas, sont faits dans l'intérêt de la paix publique et du bien être général. D'un autre côté le compromis n'exige d'aucun parti l'abandon d'un point quelconque de son programme ou de la défense d'intérêts particuliers; sous ce rapport toute liberté est laissée aux différents partis.

Citoyens, il vous appartient à présent de sanctionner par vos votes le compromis qui vous est soumis, et les raisons qui ont conduit à sa conclusion, et d'inaugurer ainsi une ère de travail zélé et fécond entrepris en commun pour la Ville.

Les membres des partis, en particulier, sont invités à voter d'une manière loyale et consciencieuse, conformément à l'accord conclu par les organisations, et à coopérer au travail électoral.

Meiz, le 8 mai 1914.

LE PARTI PROGRESSISTE LORRAIN,
LE PARTI LORRAIN INDÉPENDANT,
LE CENTRE.

Liste des candidats du Parti progressiste lorrain:

1. Dr Charles Christel, médecin. — 2. Max Donnevert, avocat-avoué. — Charles Feltz, géant (maison Mungenast). — 4. André Haberer, maître serrurier et fabricant. — 5. Louis Heilmeyer, ingénieur en chef. — 6. Ernest Hoff, secrétaire supérieur des chemins de fer. — 7. Emmanuel Leiser, rentier. — 8. Louis Müller, secrétaire des postes en retraite. — 9. Gustave Petrich, architecte. — 10. Henri Schwartz, maître boucher. — 11. Dr Willibald Seifert, professeur. — 12. Félix Tuteur, fabricant de savon. — 13. Guillaume Weissmann, rentier.

Liste des candidats du Parti lorrain indépendant.

1. Théodore Béguer, directeur de banque. — 2. Justin Bernanose, propriétaire. — 3. Jules Buttermann, directeur de banque. — 4. Albert Harpantier, industriel. — 5. Auguste Christmann, rentier. — 6. André Guensser, rentier. — 7. Jules Jouin, pédiatriste. — 8. Nicolas Jung, professeur. — 9. Dr Henri Maret, médecin. — 10. Paul Vautrin, hôtelier.

Liste des candidats du Centre.

1. Dr Ernst, médecin. — 2. Gerbes, rentier. — 3. Husch, assistant supérieur des postes. — 4. Kintzinger, professeur. — 5. Konrath, rentier. — 6. Reumont, directeur de banque. — 7. Serwé, ouvrier aux ateliers des chemins de fer.

Dernières Informations

REICHSTAG

UNE QUESTION A PROPOS DE LA LEGION ÉTRANGÈRE
A une question de M. Wendel, député socialiste, sur la participation de soldats allemands à la légion étrangère, un commissaire du gouvernement répond: Il est exact qu'un programme de cette teneur il y avait un morceau patriotique: *Die Wacht am Rhein* (« La garde du Rhin ») Conformément aux habitudes, les autorités militaires ont répondu à une demande de la Société en permettant aux soldats qui se présentaient volontairement de participer à des fêtes sur le contenu exact desquelles elles ne savaient rien de précis. Dans deux scènes où l'on s'occupait de la légion étrangère, les employés de l'établissement ont paru dans un uniforme qui ressemble à celui de la légion. Les autorités impériales se sont déjà offusquées autrefois d'éviter dans une représentation publique l'emploi d'uniformes qui pouvait donner lieu à de regrettables malentendus de ce genre. Après ce qui s'est passé, elles s'attachent de nouveau d'une façon générale et autant que les dispositions en vigueur le permettent, à ce qu'on procède de la même façon. Le gouvernement français a pris des mesures analogues touchant l'emploi d'uniformes allemands pour les représentations publiques en France. (Appl. à gauche).

LE BUDGET DE LA GUERRE

Le Reichstag continue ensuite la discussion du budget de la guerre.

Le ministre de la guerre, général von Falkenhayn, répondant aux orateurs socialistes demandant la transformation de l'armée en milice, dit qu'en réalité l'Allemagne, puisque tous les Allemands sont soumis aux devoirs militaires, a déjà une milice, adaptée, il est vrai, aux conditions allemandes. Les milices étrangères répondent aux conditions des autres pays. Je ne veux pas critiquer les milices suisses, mais il est certain que le passage du pied de paix au pied de guerre se fait beaucoup plus lentement en Suisse que chez nous et chez nos voisins avec lesquels nous nous, éventuellement, avoir à combattre. En outre, les troupes formées selon ce système ne sont pas aussi rapidement prêtes à porter les coups décisifs au pays ennemi que nos troupes et celles de nos voisins. Les socialistes n'ignorent pas cependant que la constitution militaire d'un peuple doit répondre au caractère de ce peuple et à celui du pays qu'il habite et que sous ce rapport le peuple suisse et la Suisse sont très différents de ce que l'on trouve chez nous.

Les socialistes n'ignorent pas non plus que l'Allemagne, par suite de sa situation militaire, géographique, politique et économique, est absolument contrainte à conduire la guerre qui lui serait déclarée avec une offensive foudroyante et qu'il lui faut aussi

avoir des troupes capables de supporter des revers. Ils n'ignorent pas que l'adoption de ce système en Allemagne, au point de vue financier, n'apporterait aucun soulagement mais au contraire des charges nouvelles. Défendre cette thèse c'est vouloir faire une expérience qui serait désastreuse pour l'Allemagne. (Vive approbation à droite).

Le ministre continue: Étant donné, dit-il, ce qui se passe chez les voisins dont j'ai parlé précédemment ou précisément maintenant le service militaire a été sensiblement prolongé et les cadres de première ligne beaucoup plus renforcés que chez nous, je dois déclarer qu'une telle conception est tout simplement incompréhensible. Il y a des théoriciens et des fanatiques qui défendent parfois des choses incompréhensibles. (Applaudissements à droite. Proclamations à gauche).

Le ministre termine à ce sujet en affirmant sa conviction que le jour est proche où le peuple tout entier aura la même opinion que lui sur ces fantaisies et ces chimères.

Le ministre de la guerre déclare ensuite: Je reconnais qu'il est contraire à la Constitution en soi que des juifs ne deviennent pas officiers, mais cela n'est pas le fait de mesures ou d'institutions anti-constitutionnelles.

Le ministre termine en affirmant qu'au lieu de combattre les associations qui essaient de donner un esprit militaire à la jeunesse, il se félicite vivement de leur existence et de leur action. Grâce à cette éducation, dit-il, notre jeunesse se rit des faux prophètes de la fraternité internationale au dépens de la force de leur propre patrie. (Applaudissements à droite. Proclamations à gauche).

L'assassinat de M. Calmette.

Paris, 8 mai. — L'instruction de l'assassinat de M. Calmette n'est pas terminée et la déposition d'un des témoins entendus aujourd'hui par M. Bourcard va, sans doute, la prolonger de quelques jours encore. Le Dr Armand-Théophile Gautier dit dans un grand restaurant le soir du drame en compagnie de deux amis. Près d'eux se trouvaient différentes personnes parmi lesquelles M. Boyer, fonctionnaire au ministère des finances.

Celui-ci déclara tout haut: Ce qui vient d'arriver au Figaro ne m'étonne pas car ce matin au ministère, Mme Caillaux a déclaré: Il faut que cette campagne cesse ou bien je tuerais Calmette et mon mari se suiciderait ensuite.

Une confrontation entre M. Boyer, ancien sous-chef du cabinet de M. Caillaux, et MM. Chevalot, Dayé et Armand-Théophile Gautier a eu lieu ce soir.

M. Boyer a reconnu avoir tenu les propos qu'on lui prête, mais a-t-il ajouté, ces paroles il ne les a pas entendues dans la bouche de Mme Caillaux. Elles ressemblent les bruits qui couraient au ministère. Il faut les comprendre comme la traduction d'une impression.

Quant à MM. Chevalot et Dayé, qui étaient ce soir là en galante compagnie et venaient de souper copieusement, ils déclarent ne plus se souvenir que vaguement des conversations tenues en leur présence.

La situation en Albanie.

Durazzo, 8 mai. — Avant l'armistice une bande d'environ 2000 Épirotes, brûlant et massacrant tout ce qui se trouvait sur son passage, a pénétré jusqu'à 8 heures au sud de Berat.

Hier Assis pacha Trioni, ministre de l'agriculture et du commerce, a été chargé par le gouvernement de se rendre à Berat où lui et sa famille sont les plus puissants afin d'y organiser la résistance pour le cas où les négociations en vue d'une entente échoueraient.

Dans les environs d'Argyrocastro on a combattu avec des chances variables.

A Koritza, qui tient bon, il y a eu hier malgré l'armistice, un combat acharné au cours duquel 150 soldats grecs sont tombés et beaucoup d'uniformes grecs ont été recueillis.

La situation est là-bas favorable pour les Albanais qu'ils ne veulent pas interrompre le combat. Il n'est pas question d'une menace contre Durazzo. (Par dépêche.)

Vienne, 8 mai. — On mande de Tirana que la prise de Koritza par les insurgés est imminente. Des renforts albanais sont en route pour Koritza; il est douteux toutefois que les renforts puissent arriver encore avant la chute de la ville.

Chute d'un aéroplane turc.

Le Caïre, 8 mai. — Un aéroplane turc est tombé à Tel-El-Kébir et a été entièrement détruit. Les deux aviateurs qui le montaient sont sains et saufs.

DÉPÊCHES

Les souverains allemands

partent pour Brunswick.
Carlsruhe, 8 mai. — Ce soir à 11 heures l'empereur et l'impératrice sont partis pour Brunswick. Le grand-duc et la grande-duchesse ont accompagné leurs hôtes impériaux jusqu'au wagon-salon.

Le général Mattrot

et les officiers de Verdun.
Paris, 9 mai. — Le général Mattrot, battu à Verdun, adresse aux deux lieutenants de husards Vienne et Gippon, punis pour avoir fait de la propagande en sa faveur, une lettre où il leur dit entre autres: « Si j'avais connu vos intentions, je vous en aurais dissuadés; car, à tout prix, la politique doit être exclue de l'armée, bien que trop d'officiers vivent de la politique. Si donc, comme soldat, je ne puis approuver votre attitude, je la comprends très bien en ma qualité de citoyen français et je vous adresse toutes mes sympathies. »

Nouvelle répartition des forces navales françaises.

Paris, 9 mai. — Selon une communication semi-officielle, le Conseil supérieur de la marine s'occupera, dans sa séance de demain, de la nouvelle répartition des unités de la flotte française rendue nécessaire par l'entrée en service des dreadnoughts France et Paris. Quant à la question du commandement général, il est déjà arrêté que le vice-amiral Boué de Lapeyrière conservera son poste une quatrième année.

Deux Allemands espions en France.

Paris, 9 mai. — La police aurait enfin découvert l'identité des deux Allemands arrêtés il y a quelques semaines pour espionnage près de Rambouillet: ce seraient les nommés Robert Habrich, âgé de 23 ans, de Heidelberg, et René Pfeiffer, âgé de 21 ans, de Nuremberg.

Une réunion de M. Augagneur

troublée par une femme.
Paris, 9 mai. — A Lyon, une réunion électorale en faveur de M. Augagneur, candidat républicain socialiste en ballottage, a été troublée par un singulier incident. L'actrice parisienne Pauline Henry qui, il y a quelques semaines, avait gâté M. Augagneur devant la

Emprunt M 12.000.000 nominal
4% Ville de Francfort s. M. 1913
L'Emission aura lieu le 12 Mai 1914
à 96.80 %
plus intérêts courus depuis le 15 Décembre 1913.
Coupons: M 200, 500, 1000, 2000 et 5000.
Coupons: 15 JUIN et 15 DÉCEMBRE de chaque année.
Nous nous chargeons de transmettre, sans frais, jusqu'au 12 Mai, les souscriptions à cet Emprunt.

Société Générale Alsacienne de Banque
METZ
57, Rue Serpenoise, 57

Photographie PRILLOT
2, Avenue Serpenoise, 2.
MARCHÉ AUX PORCELETS DE METZ
du 9 Mai
Au marché aux porcelains qui a eu lieu aujourd'hui, il avait été amené 652 porcelains. Les prix ont varié entre 38 à 40 M la paire.

M. Richepin veut poursuivre M. Ceccaldi.
Paris, 9 mai. — M. Jean Richepin, le poète candidat battu dans le département de l'Aisne, qui avait intenté un procès en offenses à son concurrent M. Ceccaldi, a invité par voie d'huisserie M. Deschanel à convoquer la Chambre avant le 25 mai, afin d'obtenir que l'immunité de M. Ceccaldi soit levée et de rendre ainsi possibles les poursuites devant les tribunaux.

Les candidats officiers en France.
Paris, 9 mai. — La *France Militaire* rapporte qu'à la suite de l'augmentation de la solde des officiers, le nombre des candidats aux écoles d'officiers s'était également accru d'une manière considérable. C'est ainsi que pour la seule école de Saint-Cyr, le nombre des candidats aurait augmenté de 350 sur l'année 1913.

La santé de l'empereur François-Joseph.
Vienne, 8 mai. — Le bulletin publié ce soir sur la santé de l'empereur constate que l'état est sans changement, mais que la toux a diminué pendant la journée. L'empereur est resté pendant une heure dans la petite galerie dont la fenêtre était ouverte et a reçu en audience le prince Léopold de Bavière.

Tremblement de terre en Sicile.
Catane, 8 mai. — Hier soir une secousse sismique a rendu inhabitables presque toutes les maisons de deux localités de la commune d'Avireale. Un tremblement de terre d'une durée de six secondes a causé une grande panique parmi la population, mais n'a occasionné aucun dégât.

Les recrues de la Macédoine.
Sofia, 8 mai. — A Ristova, 18 recrues macédoennes qui avaient refusé de prêter le serment au drapeau, ont été tuées au cours d'une bagarre qui s'est produite à cette occasion. En outre un certain nombre de recrues d'Istip, qui avaient également refusé de prêter le serment au drapeau, ont été transportées à Krakujevatz et ont été massacrées par des soldats serbes.

Les Etats-Unis et le Mexique.
Washington, 8 mai. — D'après une déclaration de M. Bryan, le gouvernement américain répondra à la réclamation exposée par le général Huerta aux médiateurs qu'il n'a pas entrepris de démarches agressives et qu'il n'a rien fait qui puisse interrompre l'armistice.

La Vera-Cruz, 8 mai. — Le général mexicain Maas a remis en liberté l'Anglais Coxon qu'il retenait prisonnier.

Washington, 8 mai. — On a reçu la nouvelle que le Dr Ryan, sujet américain, qui avait été condamné à mort à Mexico pour espionnage, mais qui avait été relâché, est arrivé à Puerto-Mexico avec 600 autres réfugiés qui partent avec lui pour la Nouvelle-Orléans.

Docteur RASUREL
Gilet Hygiénique d'Été
Laine et Tourbe
Remplace la Flanelle
Absorbe, antiseptique, évapore la transpiration
Évite les Refroidissements

Se trouve dans la principale Maison de chaque ville.

METZ
M^{me} Sophie Job
23, rue de Palais.

BULLETIN FINANCIER
communiqué par la BANQUE DE METZ

BOURSE DE FRANCFORT
du 8 Mai 1914

	Derniers Cours	Cours précéd.
3/0/0 Empire allemand	77 90	77 80
3/0/0 Consolidé Prussien	77 90	77 80
3 1/2 Empire allemand	86 30	86 30
3 1/2 Consolidé Prussien	86 30	86 30
4/0/0 Empire allemand	98 80	98 80
3/0/0 Saxon	77 80	77 80
3 1/2 Luxembourg	91 75	91 75
3/0/0 Autrichien or	85 10	85 10
3/0/0 Autrichien argent	85 10	85 10
4/0/0 Badois 1901	96 80	96 80
4/0/0 Badois 1901	97 10	97 10
4/0/0 Autrichien or	85 10	85 10
4/0/0 Autrichien argent	85 10	85 10
4/0/0 Hongrois or	83 20	83 20
3 1/2 Hongrois Investition	71 30	71 30
4 1/2 Russe 1905	89 10	89 10
4/0/0 Russe 1902	89 50	89 50
5/0/0 Chinois 1898	99 50	99 50
3 1/2 Ville de Francfort	89 10	89 10
4/0/0 Ville de Cologne 1906	116 00	116 00
3 1/2 Ville de Metz	89 10	89 10
4/0/0 Ville de Munich	90 40	90 40
Actions Reichsbank	435 50	435 00
» Darmstädter Bank	116 00	116 00
» Dresdener Bank	150 00	149 00
» Crédit Autrichien	193 00	192 00
» Chemin Autrichien	153 00	153 00
» Lombards	90 75	90 75
» Lotter. Portland Cement (Dresdner)	101 75	101 75
Obligations Autrichiennes	88 80	88 80
» Lombards 4 0/0	71 10	71 10
» » 5 0/0	86 50	86 50
» Rudolf 4 0/0	89 40	89 50
» Suez Canal 4 0/0	85 50	85 50
» Sud-Est Russe 4 0/0	84 00	84 00
» Chemins de fer Sao Paulo 5 0/0 or 1905	84 00	84 00
Oblig. Crédit foncier Central Prussien 3 1/2	84 00	84 00
» » d'Alsace-Lorraine 3 1/2	84 00	84 00
» » » 4 0/0	97 50	97 50
Change sur Paris	84 87	84 87
Pièce de 50 francs	16 97	16 97
Escompte à la Reichsbank	4 %	4 %

Le Gérant, Rédacteur en chef, N. HOPPERT.

LE SERMENT

C'est une belle matinée de septembre, où l'Ardenne apparaît dans toute sa beauté charmante.

Sur les folles herbes et les touffes du plateau, la rosée étincelle en minuscules diamants s'entretenant aux améthystes des bruyères. A l'horizon, jolies et sapinières bleues sous le brouillard léger se confondant par endroits avec la fumée des essarts. Tout au fond de la vallée herbue, l'Ourthe sinuose apparaît d'argent mat sous la lumière tamisée du soleil.

Une senteur aromatique monte du sol humide. L'air est frais et ton à respirer. Tantôt il fera chaud, il faut profiter des bonnes heures pour la chasse.

Le fusil sous le bras, le chapeau mou rabattu sur les yeux, M. Dantoin, un ancien commerçant de la grande ville, parcourt le plateau.

Ses chiens vont, viennent, repartent, reviennent. Le temps passe... Ni lièvre, ni parterre n'apparaît. Le chasseur veut abandonner la partie quand, tout à coup, deux jappements précipités annoncent le passage du gibier. Et voilà qu'un lièvre s'élanche d'un buisson, mais aussitôt disparaît dans une plantation de saunais.

Les chiens vont l'un faire sortir à l'autre extrémité. Le chasseur s'avance avec hâte, passe un minuscule fossé, tandis qu'il apprête son arme...

Mais au même instant, un homme lui touche l'épaule en disant : — Je vous dressé procès-verbal. Vous chassez sur le terrain de M. Martin.

Le chasseur a un sursaut d'étonnement et d'humour. On donc se cachait ce garde pour le surprendre ainsi ? Il n'a rien à objecter cependant. Il a tort.

Et, tandis qu'aperçut le lièvre fuir à travers le taillis, dévalant vers la vallée, M. Dantoin rappelle ses chiens et répond aux questions qu'on lui pose pour la rédaction du procès-verbal.

Chasse si malencontreusement interrompue ne peut bien se terminer. Le chasseur part à l'aventure, au hasard des chemins qui se présentent à lui.

Assis sur un fagot de branches, à l'orée d'une sapinière, un petit vieux, au visage ridé, hâlé, le regarde s'avancer. Un éclair s'allume dans ses yeux malicieux, tandis que d'un ton légèrement gouailleur il interpelle le chasseur :

— Eh bien, Monsieur Dantoin, sont-ils bons les lièvres de Monsieur Martin ?

— L'interpellé rougit ; il voudrait se fâcher, mais, bien qu'il soit étranger au pays, il sait qu'en Ardenne il ne faut pas s'émouvoir d'une raillerie.

Il s'approche du petit vieux et lui demande : — Vous étiez là, Jean-Pierre ?

— Oui, je rapportais ce fagot quand les chiens ont donné. J'ai voulu voir le coup et j'ai vu que c'était la garde qui vous prenait.

Monsieur Dantoin est agacé de cette nouvelle moquerie. Mais une idée lui est venue : « Cet homme est pauvre ; ne consentirai-je pas, si j'y mettais le prix à me donner un témoignage favorable ? » Sans façon, le chasseur s'assied à côté du petit vieux.

— Eh bien, Jean-Pierre, c'est bien ennuyeux ce qui m'arrive... Mais, ce garde, d'où sortait-il ?

— Il était caché par un buisson, et, aussitôt que vous avez passé le fossé, il est venu sur vous.

— Comment me tirer de là ? Je n'ai jamais eu la moindre condamnation, Jean-Pierre. Maintenant voilà qu'on va me faire comparaître en correctionnelle pour une bagatelle. Ça n'a pas la moindre importance de mettre le pied sur la chasse du voisin. Je ne lui ai fait aucun tort, n'est-ce pas vrai ?

— Ah ! pour ça, non. D'ailleurs, vous auriez même tué le lièvre... Ces bêtises-là ne sont à personne.

— Comme vous le dites fort bien, Jean-Pierre. Vous avez de l'esprit et du jugement, dit M. Dantoin, qui, sans approuver la théorie émise par son interlocuteur, voulait cependant gagner sa faveur. Tenez, je crois que nous pourrions nous entendre. Je n'ai fait tort à personne et pourtant je vais être condamné. Mais, vous, qui êtes un fin et un malin, vous pourriez l'empêcher.

— Je ne vois pas comment ?

— C'est bien simple. Le garde dira que j'étais sur la chasse de M. Martin ; vous direz que j'étais sur la mienne. Comme on vous connaît pour votre honnêteté, vous emporterez mon acquittement.

— Ah ! pour ça, non, Monsieur, je n'ai jamais mis le pied au tribunal, et ce n'est pas à mon âge... Et puis, croyez-vous que je pourrais aller mentir quand je vous ai vu les deux pieds sur la chasse de M. Martin ?

— Allons, allons, Jean-Pierre ! Vous ne me comprenez pas. C'est un service d'ami que je vous demande. Vous ne voulez pas aller au tribunal... Est-ce que, parce que vous n'y êtes jamais allé, vous ne pouvez pas me faire plaisir en m'y accompagnant. Il n'y a pas de honte à aller au tribunal comme témoin. Vous dites que je voudrais vous faire mentir. Allons, voyons ! Qu'est-ce que je vous demande ? Que vous disiez que j'étais encore sur mon terrain. Ce n'est qu'une affaire de quelques centimètres. Est-ce mentir cela ? Le lièvre pouvait déboucher sur ma chasse. On ne pourra vous contredire. Est-ce que pour une pareille bagatelle, vous allez me laisser condamner ? Notez que c'est surtout pour moi une question d'honneur. Si j'étais condamné, j'aurais cinquante francs d'amende conditionnellement. Mais pour ne pas l'être, je donnerais volontiers cent francs à celui qui me rendrait service.

Le chasseur regarde Jean-Pierre. Celui-ci ne dit rien. Il pense. La sophistique du citadin et l'appât de la somme proposée agissent lentement sur son esprit.

Cent francs, quel bien-être cela procurerait à son pauvre ménage !

M. Dantoin croit pouvoir le décider : — Allons, Jean-Pierre, je sais que vous êtes un honnête homme qui avez travaillé toute votre existence. Vous avez bien élevé vos enfants. Maintenant encore vous êtes un vaillant. Je vous l'ai dit, je vous demande un service d'ami que je ne demanderais pas à tout le monde. Je vous demande une bonne action. Moi aussi, j'ai des enfants. Cela ne leur fera-t-il pas tort que leur père soit condamné ? Et vous pouvez compter sur ma reconnaissance. Des services de ce genre ne se paient pas, mais il n'est pas défendu de se montrer généreux pour ceux qui les ont rendus.

Le tentateur est habile. Jean-Pierre voudrait dire : oui, mais il hésite. Sa conscience lui dit que témoigner faussement en justice est une vilénie. Cependant, serait-ce si mal que cela ? Il ne ferait tort à personne. Il rendrait service à M. Dantoin qui est si aimable pour lui. Et s'il recevait cent francs, quelle aubaine ce serait ! La saison n'a pas été fort bonne, l'hiver va venir !...

— Eh bien ! c'est convenu, n'est-ce pas, dit M. Dantoin.

— A votre service, Monsieur, répond Jean-Pierre qui a triomphé de ses derniers scrupules.

Les deux hommes se sont séparés. Le pauvre, sa charge sur l'épaule, s'en va sans joie malgré l'aubaine promise. Par instants, il voudrait revenir en arrière pour dire que le marché ne tient pas. Mais il hésite, il raisonne et déraisonne pour étouffer ses remords.

Monsieur Dantoin est content. Il est sûr de son affaire. Il sera acquitté, il revient au rêve caressé de se présenter comme candidat aux prochaines élections provinciales. Sa condamnation l'aurait empêché de postuler un mandat public : ses adversaires l'auraient exploitée contre lui. Voilà ce qui lui faisait tant regretter.

Au tournant de la tranchée, il aperçoit Houffalize, la petite ville ardennaise, étagée sur ses maisons blanches ou grises autour du vieux donjon, dans un pittoresque décor de champs, de pré et de bois. L'Ourthe capricieuse y décrit une grande courbe. Des tanneries de la vallée, monte le bruit cadencé que font les hachettes de cuir. Au bord de la route, des grillons chantent, des abeilles butinent les fleurs agrestes. Les trois cloches de l'ancien prieuré tour à tour tinte l'Angelus.

Monsieur Dantoin s'associe à la joie du paysage éblouissant sous le soleil de midi ; mais sa joie n'est pas pure comme celle de la nature. C'est la joie de satan triomphant.

Le jour de l'audience du tribunal correctionnel, où doit comparaître M. Dantoin est arrivé. Le prévenu est sûr de son témoin à décharge. Il a eu l'occasion de le voir, de le persuader encore et, pour le gagner tout à fait, il lui a remis une avance de 20 francs. L'acquiescement est certain.

L'audience est ouverte. Les juges sont à leur siège entre le substitut et le greffier. L'huissier appelle la cause : Ministère public contre Dantoin. Celui-ci s'avance, tandis que le garde-chasse de M. Martin et Jean-Pierre sont consignés dans la salle des témoins. Là, Jean-Pierre, que la vue du tribunal a déjà intimidé, se sent mal à l'aise en présence du garde qu'il va contredire. Il feint de regarder par la fenêtre sans rien voir.

On appelle le garde dans la salle d'audience. Lui aussi, Jean-Pierre, va être appelé... S'il pouvait partir ! Mais c'est impossible !... Et puis, que dirait M. Dantoin qui lui a déjà donné vingt francs, qui lui donnera encore quatre fois, peut-être cinq fois plus ? D'ailleurs, en témoignant faussement, il ne fait tort à personne... Si, au garde, peut-être... Mais non, monsieur Dantoin lui a dit que ce serait même une bonne action !

La porte s'ouvre. L'huissier fait rentrer Jean-Pierre dans la salle d'audience. Le président lui pose les questions d'usage sur son identité, puis lui dit : « Lèvez la main droite et jurez de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ; je le jure, ainsi Dieu me soit en aide. »

Jean-Pierre lève la main. Au même moment il aperçoit devant lui, au-dessus des juges, le crucifix appendu à la muraille. La tête du Christ semble s'incliner vers lui, douloureusement lasse. Sous les paupières sanglantes, il semble voir les yeux du Maître qui le regardent tristement, tandis que, les lèvres murmurant comme autrefois pour Judas : « Mon ami, qu'est-tu venu faire ici ? »

Et, soudain, il comprend l'horreur de l'acte qu'il est sur le point d'accomplir...

Il jure... Mais lorsque le président l'interroge, ce n'est plus la leçon apprise du prévenu qu'il récite, c'est la vérité qu'il expose avec force et netteté.

Monsieur Dantoin a été condamné conditionnellement à cinquante francs d'amende. Son avocat, qui croyait de bonne loi que le témoignage de Jean-Pierre allait écarter toute prévention, a dû se borner à demander l'indulgence du tribunal, vu les bons antécédents de son client.

Après l'audience, celui-ci rejoint son témoin qui l'attend à l'écart. Tout bas, il lui dit : — Imbécile ! Tu m'as fait condamner ! — Imbécile ! non, Monsieur, je savais ce que je faisais, dit Jean-Pierre. Vous autres, hommes d'affaires sans scrupule, vous croyez que l'argent vous permet de tout acheter et vous donne tout pouvoir. La conscience d'un honnête homme n'est pas à vendre. Oh ! un faux témoignage ne vous paraît rien à

vous ? Mais, faire un faux serment, c'est mentir à soi-même et c'est vouloir faire mentir Dieu. Je me suis laissé tenter par vos belles paroles parce que je suis pauvre. Mais quand j'ai vu, au-dessus des juges, le Christ qui me regardait, j'ai senti que l'argent que vous m'aviez donné et que je vous rends pesait bien lourd dans ma poche, et j'ai pensé que je ressemblais à Judas.

JOSEPH BIERMÉ

ETAT-CIVIL DE METZ

Naissances déclarées du 27 avril au 2 mai.

Garçons 28
Filles 20

Célestine-Georgette, fille de Nicolas Brestel, ouvrier à la ville. — René-Henri, fils de Louis Krier, menuisier. — Irène-Joséphine-Elise, fille de Charles-Rodolphe Pflz, employé au tramway. — Auguste, fils de Ernest Schmelz, menuisier. — Georgette-Marie-Jeanne, fille de Emile Gauthier, chauffeur de locomotive. — Georgette-Irma, fille de Gaston Boulay, débitant. — Marie-Louise, fille de François-Joseph Brettschneider, serrurier. — Marguerite, fille de Emile Jager, menuisier. — Louise, fille de Pierre Flückinger, machiniste. — Lina-Frieda, fille de Adolphe Becker, déchargeur. — Joseph, fils de Adam Rock, maçon. — Emile, fils de Alphonse Jost, plâtrier. — Frédéric-Marie, fille de Jean-Georges Heinlein, vouturier. — Jean, fils de Martin Jung, charpentier. — Léon-Lambert-Pierre, fils de Pierre Seebach, vouturier. — Pierre, fils de Paul Sellen, ouvrier. — Oscar-Charles-Louis, fils de Charles Behr, agent de police. — Frédéric-Jean, fils de Jean-Marie Bigot, ouvrier.

Eugène-Ernest-Auguste, fils de Paul-François-Ernest Renaud, représentant de brasserie. — Reinhard-Jean-Eugène, fils d'Adam Rothländer, tailleur de pierres. — Auguste-Albert-Charles, fils d'Auguste Laue, sergent-major. — Catherine-Célestine-Georgette, fille de Guillaume Raucher, commerçant. — Jeanne, fille de Ferdinand-Charles Diebold, coiffeur. — Marie-Catherine, fille de Joseph Rieper, débitant. — Henri-Hubert-Alois, fils de M. le Dr Hubert Rössler, directeur de la station d'essais à Metz. — Herta-Jeanne-Elisabeth, fille de Charles-Frédéric-Guillaume-Victor Muencke, capitaine au 88^e d'infanterie. — Hildegard, fille de Henri-Frédéric-Guillaume Lutter, ouvrier. — Ernest, fils de Gustave Staudel, menuisier. — Charles-Joseph-Waldemar, fils de Maximilien Kasper, commerçant. — Michel-Charles, fils de Mathias Weinsberg, vouturier. — Paul-Gilbert-Michel-André, fils du Dr Jean Boisselet, médecin. — Henri-Charles-Hugo, fils de Hugo Hahn, serrurier. — Erich-Rodolphe, fils de Guillaume Schast, sergent-major.

Maximilien-Dietrich-Egon et Erna-Ella-Emma, enfants jumeaux de Michel Kiend, sergent-major. — Emma-Marie, fille de Henri Weltmann, ouvrier. — Florentine, fille de Prosper Maglot, boucher. — Marie-Elisabeth, fille de Otto Schröder, sergent-major. — Walter-Hellmut, fils de Walther Schulze, lieutenant. — Ernestine, fille de Henri Zickler, charpentier. — François-Cécile, fille de Charles Selzer, ouvrier. — Anne, fille de Paul-Chrétien-Ernest-Wilhelm Freiberg. — Adrien-Charles-Louis, fils de Benoit Lefort, wattman. — Emile Etouard, fils d'Emile Pelzer, photographe. — Camille-Charles, fils de Camille Tanneur, maître-boulangier. — Walter-Frédéric, fils de Charles-Gustave Breig, peintre-verrier.

Publications de mariages.

Nicolas Brück, serrurier, et Augusta-Wilhelmine Burger, à Manon. — Marie-Joseph-Maximilien Poulain, à Metz, et Marie-Joséphine Ambros, à Metz. — Hermann-Charles Gercke, agent de police, à Sarrebruck, et Marie-Philippine Hemmen, à Metz. — François-Joseph Lenhardt, conducteur de train, et Augustina Karleskind, à Basse-Yutz. — Jacques Hergert, tisserand, et Anne Koil, à Wissembourg. — Henri Rimmer, ouvrier de dépôt et Justine Hölhn, à Metz. — Otto Stroh, coiffeur, à Hagondange, et Lina Duppel, à Metz. — Guillaume Koppal, sergent-major sous-chef. — Metz, et Catherine Schneider, à Weiten. — Pierre Dubois, serrurier, et Marie-Clotilde Weibel, à Stahlheim. — Antoine Bugli, wattman, à Metz, et Suzanne Tolbsar, à Lichina. — Hans Würtz, serrurier au chemin de fer, et Marie Engel, à Metz. — René Keller, cocher, et Elise Schwartz, à Metz. — François-Alfred Pohlmann, maître peintre, à Hagondange, et Louise Pfannmüller, à Brunsfeld. — Frédéric-Conrad Höttemeyer, dragon, à Metz, et Meta-Marie-Sophie Müller, à Nordholz. — Angelo-Antonio Caramella, ouvrier, et Marie, née Lallemant, à Differdange. — Claus-Henri Brandt, dessinateur, au Sablon, et Antje-Alwine-Dorothee Rahm, à Buchholz. — Charles Ritschel, ouvrier, et Marie Welter, à Metz. — François Meyer, ouvrier, et Elisabeth Meyer, née Fimmel, à Metz. — Pierre Klamm, électricien, à Metz, et Elisabeth Rausch, à Petange.

Décès

Marie-Françoise Margot, née Leclair, 66 ans. — Hugo Buhl, secrétaire militaire, 52 ans. — Marie Lang, religieuse de la Maternité, 71 ans. — Auguste Schmelz, 42 heures. — Marguerite-Julienne Stürke, née Winckel, 22 ans. — Jean-Michel Sailer, professeur supérieur à l'École réale, 55 ans. — Marguerite Jager, 1 heure. — Elisabeth Schmidt, née Ingweiler, 29 ans. — Nicolas Conseil, retraité, 60 ans. — Emile Paul, débitant, 46 ans. — Emile Jost, 3/4 d'heure. — Mari-Thérèse Tirode, née Laurent, 71 ans. — Willy-Henri Knoll, 9 mois. — Frédéric Balcke, née Blank, 62 ans.

Jacques Loch, serrurier, 65 ans. — Charles-Nicolas Franck, employé de banque, 20 ans. — Marthe Hag, 2 mois. — Berthe Heinlein, 3 mois. — Marie-Madeleine Röser, née Lapointe, 60 ans. — Anne Jacquot, née Thouvelle, 67 ans. — Jean-Emile Kneib, 1 an. — Hélène-Louise-Rosa Rihn, 4 mois. — Marguerite Heider, née Manderscheid, 83 ans. — Marguerite Jährling, 5 ans. — Jean Diebold, 1 jour. — Hermann Feldermann, ouvrier au chemin de fer, 19 ans. — Marie Maguin, tailleur, 61 ans.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Les publications artistiques P.-L.M.

Poursuivant la série de ses publications artistiques, la Compagnie P.-L.-M. vient de faire paraître le premier numéro d'une revue trimestrielle, intitulée « Le P.-L.-M. Illustré », éditée d'une façon particulièrement luxueuse, ornée de nombreuses photographies, dessins à la plume, etc...

Paraissant en janvier, avril, juillet et octobre, « Le P.-L.-M. Illustré » contiendra toutes les indications propres à renseigner le voyageur sur les meilleures combinaisons de billets à utiliser, les excursions à faire, les centres de séjour à choisir, suivant la saison et au moment précis où il en aura besoin.

« Le P.-L.-M. Illustré » est en vente, au prix de 0 fr. 20, à la gare de Paris-Lyon (bureau de renseignements et bibliothèques) et dans les bureaux succursales et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M.

Pour les abonnements, — France : 1 fr. 25 par an pour les quatre numéros ; Etranger : 1 fr. 50 — ou pour recevoir un numéro à domicile — 0 fr. 40 en timbres-poste) pour la France et 0 fr. 45 (mandat-poste international) pour l'étranger — adresser les demandes au Service Central de l'Exploitation P.-L.-M. (publicité), 20 boulevard Diderot à Paris.

Bibliographie

LA VIE ET LES ARTS LITURGIQUES.

— La Liturgie, prière officielle de l'Eglise, s'impose de plus en plus à l'attention publique. Des hommes d'action, préoccupés de rétablir le règne de Dieu sur les sociétés, et les artistes, soucieux de rendre aux manifestations du culte divin leur beauté et leur grandeur, travaillent depuis quelques années à une restauration de la vie liturgique. On les rencontre parmi les laïques comme dans les rangs du clergé.

Le moment est venu de coordonner ces efforts et de les porter à la connaissance de tous ceux qu'intéressent l'action catholique et l'art religieux. C'est le but que veut atteindre la revue, *La Vie et les Arts Liturgiques*. Elle s'est assurée la collaboration de liturgistes distingués et d'artistes connus. Elle a reçu les encouragements de l'épiscopat. Le public lui a fait, depuis un an, le plus bienveillant accueil.

Un comité de patronage s'est constitué pour sa diffusion : Les Révérendissimes Abbés D. Gréa ; D. Pothier ; D. Marchaux ; M. l'abbé Loutil, curé de St-Jean l'Évangéliste ; D. Besse ; D. Bruno Desestrée ; les RR. PP. Janvier ; Raymond Louis ; Sertillanges ; Antoine de Sérent ; Uhalé d'Atengon ; d'Armailleacq ; Abel Fabre ; MM. Maurice Barrès ; J. Baudrier ; Prince de Beauvais ; J. Beltrand ; G. de Bruyn ; H. Cochain ; M. Denis ; G. Desvallières ; M. Emmanuel ; L. Gillet ; V. d'Indy ; A. Mithouard ; A. Pératé ; L. Rouart ; A. Sérès.

On trouvera dans *La Vie et les Arts Liturgiques* des articles historiques, théologiques et littéraires sur la messe et les heures canoniales, les sacrements, les sacrements, les bénédictions et prières liturgiques, les églises, leur mobilier, leur ornementation, les vêtements sacrés ; l'influence de la liturgie dans le passé et le présent sur les sociétés et sur la civilisation chrétienne ; ses relations avec la vie de l'Eglise, le développement de ses dogmes et de ses institutions, sa mystique et son ascèse ; l'application au culte divin des divers arts, musique, architecture, sculpture, peinture, broderie, orfèvrerie ; les efforts tentés pour utiliser les arts contemporains ; l'adaptation de la liturgie aux nécessités présentes et ses rapports avec les manifestations de la pensée contemporaine. Les articles auront pour complément des chroniques et les enquêtes sur les diverses tentatives de restauration liturgique.

La Vie et les Arts Liturgiques, Paris, 20, rue Monsieur, direction et administration. — Prix d'abonnement : France, 10 fr. ; étranger, 12 fr. — Prix spécial au clergé : France, 6 fr. ; étranger, 8 fr.

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

VARIÉTÉS

NI POIL NI DENT.

M. le docteur W. Steep, qui est Anglais, a écrit un livre sur les « générations futures ». M. Steep est un biologiste voyant. Il voit nos arrière-petits-neveux chauves et édentés. M. Steep a la prophétie triste et il enroule ses généralisations autour de la ruine future de nos systèmes capillaires et dentaires.

Évidemment cette calvitie universelle et cette édentation totale ne seront pas, demain, choses établies. Cela se fera piano, mais tano. La population des villes, assure-t-il, compte 80 chauves sur 100. La calvitie s'accroît de 1 pour 100 par siècle. L'édentation suit la même marche ascendante. Un jour sera où

l'humanité, quelque fatigue qu'on lui impose, ne pourra plus être sur les dents et où il ne lui restera même plus, comme suprême fiche de consolation, de quoi s'arracher les cheveux. L'aube de ce règne, ce bienheureux règne de la boule de billard et du ratelier universel se lèvera, assure M. Steep, dans quelques myriades d'années. En ce temps-là, des coiffeurs seront des étres fossiles, les dentistes des spécimens de musée. Mais les mécaniciens dentistes et les percutiers seront les rois du marché.

Tirages Financiers

TIRAGES DU 5 MAI 1914. CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations foncières 500 francs et 100 francs 1885

Le numéro 592491 gagne 100.000 francs.
Le numéro 416482 gagne 25.000 francs.
Le numéro 200901 gagne 5.000 francs.
Le numéro 408341 gagne 5.000 francs.
Le numéro 596280 gagne 5.000 francs.
Le numéro 798342 gagne 5.000 francs.
Le numéro 810892 gagne 5.000 francs.
Le numéro 906085 gagne 5.000 francs.
Les quarante-cinq numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr. :

59511	83654	412523	137874	482238
185162	198617	227316	248872	273840
298396	299609	345771	352307	402405
482922	523900	539316	541001	549053
553156	568920	571633	580641	619870
633009	634612	682761	710049	724341
745519	767654	770531	780339	786895
829884	838387	868036	868041	901515
932005	936624	951990	970505	985130

En outre, 1.133 obligations sont remboursables au pair.

Obligations foncières de 250 fr. 3 0/0 1909.

Le numéro 501258 gagne 50.000 fr.
Le numéro 984157 gagne 10.000 fr.
Le numéro 869033 gagne 1.000 fr.
Le numéro 102911 gagne 1.000 fr.
Le numéro 178480 gagne 1.000 fr.
Le numéro 407398 gagne 1.000 fr.
Le numéro 1067614 gagne 1.000 fr.
Le numéro 1084490 gagne 1.000 fr.
Le numéro 1134807 gagne 1.000 fr.
Le numéro 1183212 gagne 1.000 fr.
Le numéro 1339431 gagne 1.000 fr.
Le numéro 1389150 gagne 1.000 fr.

Les 60 numéros suivants gagnent chacun 500 fr. :

7900	78042	85126	417045	154346
180205	200093	293385	291674	224424
237352	251795	288015	205206	327391
343275	358860	360012	384978	408882
438276	474350	504642	553668	567313
592673	612778	625671	631738	688724
702541	705136	716589	790308	798412
843227	868658	929964	955704	962565
972030	989100	992920	1025342	1027079
1036010	1057086	1062977	1119887	1170138
1172840	1181900	1186658	1201935	1241399
1238561	1279135	1312279	1326499	1340848



Institut médical du docteur WIEGER

pour le traitement spécial des

Maladies des jambes

Varices douloureuses, ulcères, plaies, eczéma des jambes, phlébites, rhumatismes, pieds plats, sciatiques, etc.

Le traitement est sans douleur, sans aucune suite fâcheuse et permet aux malades de guérir sans garder le lit 433-8

CONSULTATIONS : Tous les mardis et samedis, de 8-12 et de 2-5. METZ, - 20, Rue Mazelle - METZ

RESTAURANT DU PETIT VATEL

Maison Becker, 33, Rue des Dominicains, à Nancy. Téléphone 853.

Déjeuner à 3 fr., Dîner 3,50 fr. vin compris. Service à la carte. — Cuisine très soignée. — Cave recommandée. — Salons réservés. 108-8

Tissus pour Robes, Soieries, Tissus lavables



en un choix incomparable.